

EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 2016-2020



EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 2016-2020

Rapport

Salwa TRABELSI
Nedia ZRELLI

Août 2019

RESUME EXCECUTIF

Le plan de développement 2016-2020 vise à transformer l'économie tunisienne d'une "Économie à faible coût à un hub économique". Pour réaliser cet objectif, le plan a fixé principalement trois défis.

Le premier défi a pour objectif de transformer la structure de l'économie par la diversification du tissu économique en ramenant la part des secteurs à contenu technologique élevé de 20% du PIB en 2015, à 30% en 2020. Il est composé de quatre éléments (i) le développement de l'infrastructure et la logistique ; (ii) la promotion de l'innovation (iii) l'augmentation de la valeur ajoutée des secteurs exportateurs de 15% à 20% en 2020 et (iv) l'amélioration de la productivité à un rythme de 2,5% durant la durée du plan. Ces mesures permettent en principe de réduire le taux de chômage de 15% en 2014 à environ 11% en 2020 et un taux de croissance annuel moyen de 4%.

Le deuxième défi consiste à promouvoir l'investissement et à améliorer le climat des affaires. L'objectif est de ramener le taux d'investissement à 25% en 2020, à travers l'accroissement du volume des investissements directs étrangers de 80% sur les 5 ans et l'augmentation des investissements publics de 50%.

Le troisième défi vise à promouvoir l'effort à l'exportation et approfondir l'intégration économique pour atteindre un ratio d'exportations/PIB de 42% à l'horizon 2020.

Une évaluation à mi-chemin des réalisations de ce plan durant la période écoulée 2016-2018 montre qu'il sera très difficile d'atteindre ces objectifs en 2020. Il a été élaboré d'une manière optimiste sans tenir compte de la conjoncture nationale. Les écarts entre les réalisations et les objectifs sont importants. En effet, en moyenne, la Tunisie a réalisé un taux de croissance du PIB de l'ordre de 1,8% qui est bien en dessous des prévisions du plan (4%). Le taux d'investissement est de 18,8% contre un taux prévu de 25%. Le taux d'épargne réalisé est de 9,6% inférieur à celui prévu dans le plan (18%). Le manque d'investissement s'est traduit systématiquement par un manque à gagner en termes de création d'emplois. Le plan de 2016-2020 présente un ambitieux objectif de création de 400000 emplois alors que les réalisations 2016-2018 n'ont atteint que 109000 postes et le passage d'un taux de chômage de 15% à 12% est impossible. La comparaison de la performance économique entre pays, montre que la Tunisie peine à suivre le rythme des pays voisins, ce qui réduit les possibilités de convergence.

Sur le plan sectoriel, il a été constaté d'une manière générale que la majorité des projets évoqués dans le plan n'a pas été réalisée. Ils sont juste des idées en phase de recherche de financement ou en phase d'étude.

Ces projets sont catalogués dans le plan sans évaluation et hiérarchisation. Ils sont présentés en ordre dispersé qui ne relèvent aucun véritable choix stratégique. L'enveloppe consacrée au financement de chaque projet n'est pas claire. Les grands projets publics sont ambitieux sans se soucier du réalisme et de la cohérence entre les objectifs de chaque projet et les moyens disponibles. Les objectifs du plan sont à peine évoqués dans la loi des finances. En outre, l'absence de mécanismes institutionnels qui permettent la coordination des activités liées à la gestion financière à court terme (loi des finances) avec l'analyse des politiques d'investissement à plus long terme a accentué les problèmes inter-temporels des décisions économiques, ce qui a entraîné des difficultés d'adaptation rapide du plan aux évolutions de la conjoncture.

Le gouvernement n'a pas utilisé ses instruments pour faire prévaloir ses choix et réaliser ses objectifs comme par exemple la politique budgétaire et monétaire, l'orientation des crédits, le taux de change, le système des subventions, le contrôle des importations, le code des investissements etc.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES

Recommandations stratégiques

La Tunisie a certes réussi sa transition politique, mais trouve des difficultés à décoller économiquement. Le taux de croissance économique reste faible, le taux de chômage s'est aggravé et les déséquilibres macroéconomiques se sont empirés. Cette faible performance s'explique essentiellement par :

- Un environnement réglementaire excessif qui bloque les mécanismes des marchés;
- une concurrence faible;
- une bureaucratie lourde;
- un comportement de recherche de rentes ;
- une formation de groupes d'intérêt ;
- une qualité de services médiocre ;
- une productivité des entreprises faible ;
- un marché du travail rigide qui décourage l'embauche ;
- une politique industrielle qui encourage des activités à faible valeur ajoutée ;
- une politique monétaire non favorable à l'investissement;
- une politique budgétaire qui favorise la consommation
- une politique agricole inappropriée qui favorise la production des variétés continentales ;
- un investissement faible et de mauvaise qualité.

En plus de ces dysfonctionnements, l'instabilité politique et sociale, la contrebande, l'environnement géopolitique défavorable et le terrorisme, viennent amplifier le bilan économique négatif.

L'ampleur des défis économiques, nous astreint à aller au-delà des traditionnelles politiques économiques pour se concentrer sur plus de croissance et d'emploi. L'objectif central est de mobiliser les leviers d'action les plus efficaces pour la croissance économique et la création d'emploi. Toutes les politiques macroéconomiques, les stratégies sectorielles et la politique territoriale doivent converger vers la réalisation de cet objectif.

Dans ce contexte, la croissance et l'emploi ne relèvent plus uniquement d'un secteur déterminé ou d'un seul ministère, mais deviennent une question nationale qui concernent tous les ministères et

la banque centrale et doivent être soutenus par l'ensemble des acteurs économiques et la société civile.

Les politiques économiques actuelles manquent non seulement de coordination entre les départements concernés, mais en plus sont en contradiction avec les cibles. La politique monétaire qui a pour objectif de réduire l'inflation conduit à la baisse de l'investissement et la croissance suite à l'augmentation des taux directeurs. De même, la politique budgétaire qui augmente les dépenses de consommation évince les investissements publics. La politique commerciale encourage les importations de produits de consommation grevant davantage le déficit commercial. La politique industrielle est pratiquement inefficace. La politique fiscale manque de visibilité.

Pour pallier à ces difficultés, on propose des recommandations qui convergent toutes vers les cibles plus de croissance et d'emploi.

➤ **Une politique monétaire, bancaire et financière en faveur de la croissance et l'emploi**

Il existe aujourd'hui un débat sur l'objectif des banques centrales et le rôle de la politique monétaire. Les partisans du ciblage de l'inflation ont fait valoir que les banques centrales devraient adopter un seul objectif clair, celui de maintenir la stabilité des prix. D'autres ont suggéré que les banques centrales devraient également utiliser activement la politique monétaire pour favoriser la croissance économique et la création de l'emploi.

Les difficultés économiques actuelles nous ramènent à adopter une nouvelle politique de crédit pro-croissance et pro-emploi. Cette politique devra cibler le développement des entreprises fortement créatrices d'emploi pour assurer une croissance inclusive en exploitant des programmes de refinancement ciblant les secteurs les plus productifs créateurs d'emploi.

Le principal outil pratiqué est un programme de refinancement, par lequel la banque centrale finance une partie des prêts octroyés par les banques universelles qui répondent à certains critères mesurés par l'effort à embaucher les travailleurs qualifiés et non qualifiés.

Les entreprises à forte croissance de l'emploi jouent un rôle important dans la création d'emplois et sont des acteurs clés de la croissance économique en Tunisie. Les données statistiques montrent que les petites et moyennes entreprises ont un taux net de création d'emplois supérieur à celui des grandes entreprises et le problème de leur financement est un handicap à leur expansion (enquête de l'IEQ).

L'accès au crédit des PME auprès des banques pourrait être adopté par le gouvernement en :

- incitant les banques à réserver aux PME des ressources spécifiques pour se financer (prêts ciblés) ;
- accordant des conditions de crédit plus favorables que celles du marché (prêts bonifiés);
- diminuant le risque supporté par les banques lorsqu'elles prêtent aux entreprises risquées en prenant à sa charge une partie des pertes réalisées en cas de défaut (prêts garantis).

Pour accomplir sa mission de financement de l'économie, le secteur bancaire doit réduire sa fragilité, limiter le rationnement des crédits, établir la bonne gouvernance bancaire et l'exportation des services bancaires par une internationalisation des banques.

➤ **Une politique industrielle stratégique pro-croissance et emploi**

La persistance du chômage en Tunisie est due essentiellement à la conjonction de cinq phénomènes suivants :

- Le premier est la conséquence du faible taux de croissance économique ;
- Le deuxième est lié à la forte croissance du nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur entrants sur le marché du travail ;
- le troisième est relatif à la structure de la production dominée par des secteurs intensifs en main d'œuvre non qualifiée opérant en général dans des activités de sous-traitance (assemblage de pièces et produits intermédiaires fabriqués dans les pays donneurs d'ordre développés) incapables de satisfaire aux demandes d'emploi additionnelles ;
- le quatrième est lié à la petite taille des entreprises familiales qui conduit dans la plupart des cas à des difficultés d'amélioration de la compétitivité ;
- le cinquième est lié à la politique de financement des entreprises qui n'encourage pas la création et le développement d'entreprises fortement créatrices d'emploi.

En effet, les secteurs de production sont dominés par les activités du textile-habillement, de la fabrication électrique et électronique qui génèrent une valeur ajoutée faible suite à la spécialisation dans l'assemblage et la sous-traitance.

Pour résoudre le problème du chômage à moyen terme et renforcer la croissance économique, la Tunisie doit renforcer les secteurs traditionnels existants par une montée en valeur et en gamme technologique et concevoir un nouveau modèle de développement tiré par l'imitation et

l'innovation qui permettra l'émergence de nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée qui dépassent progressivement l'assemblage pour intégrer le design, la conception et le marketing international. Une telle mutation de la politique industrielle, considérée comme **stratégique**, devrait bénéficier d'une politique d'accompagnement notamment d'une politique favorable au financement des entreprises dynamiques et innovantes fortement créatrices d'emploi dans l'objectif de créer une masse critique de connaissance et une réputation internationale dans la production de nouvelles variétés.

L'expérience internationale montre qu'il est possible de développer des niches d'activités innovatrices permettant de créer des emplois de qualité en poursuivant une politique d'incitation appropriée. Les « succès stories » sont nombreux et on cite à titre d'exemple l'industrie de logiciel indien (assure environ 7% de l'outsourcing informatique mondial), l'industrie électronique taïwanaise (satisfait environ 6 à 7% des besoins mondiaux en semi-conducteurs), l'industrie électronique Malaisienne (devenue actuellement l'un des plus grands exportateurs mondiaux de semi-conducteurs, équipement électriques et appareils électroménagers), l'industrie Malaisienne d'huile de palme (actuellement un leader mondial en huile), l'industrie chilienne de vin (cinquième exportateur mondial) et l'industrie kenyane de fleur coupée (la troisième mondiale et le premier exportateur en Europe). La réussite de ces activités est conditionnée par l'adoption des politiques de financement efficaces qui valorisent l'apprentissage technologique et l'accroissement de l'emploi des qualifiés.

➤ **Une politique budgétaire pro-croissance et emploi**

Durant ces dernières années, les augmentations du niveau des taux d'intérêt et des dépenses publiques de consommation ont entraîné des déficits budgétaires importants et de la dette interne et externe en croissance. Ces déséquilibres ont limité les marges de manœuvre du gouvernement pour l'expansion des services publics indispensables et des investissements propices à la croissance et l'emploi. Le ministère des finances doit mobiliser plus de recettes en réformant la politique et l'administration fiscales, prendre des mesures fiscales en incitant les entreprises à investir et financer les projets publics en donnant la priorité à ceux ayant un impact le plus important sur la croissance et l'emploi.

➤ **Une politique commerciale pro-croissance et emploi**

La Tunisie a toujours considéré l'ouverture commerciale comme un facteur de croissance économique. Les exportations des biens et des services constituent une source importante de financement extérieur pour une croissance durable. Malgré ce rôle moteur pour le développement, la Tunisie n'a pas pu tirer pleinement profit. La politique commerciale mise en œuvre est statique et ne fait pas l'objet de stratégie globale de développement.

A l'instar de plusieurs pays développés et en développement, la Tunisie devrait développer une politique basée sur l'alternance et le dosage d'ouverture et de contrôle, dans le contexte d'une stratégie globale de développement. L'intégration de la politique commerciale devrait se concevoir dans le contexte plus large, notamment le cadre macroéconomique, les politiques budgétaires et monétaire et les réformes réglementaires et institutionnelles.

L'importation excessive des produits non contrôlés et qui ont affecté la santé humaine, animale et végétale nous amène à instaurer des mesures non tarifaires plus strictes.

Selon les accords de l'OMC, l'utilisation de ces mesures non tarifaires (MNT) est autorisée dans certains cas. Ils comprennent, entre autres, l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) ou celui sur les mesures et phytosanitaires (SPS). Ces accords autorisent les pays à mettre en œuvre des politiques ayant un objectif légitime afin de protéger la vie humaine, animale, végétale, la faune et la flore, l'environnement, et la sécurité humaine.

➤ **Une politique sectorielle pro-croissance et emploi**

- **Le secteur des services**

Ce secteur est peu performant par rapport à plusieurs pays de niveau de développement similaire. Il est fortement protégé par des réglementations restrictives et par des autorisations administratives variées, entraînant une faible concurrence, une augmentation de la recherche des rentes et des malversations, un accroissement des prix et diminution de la qualité. Ces restrictions touchent surtout les activités comme les télécommunications, le transport, la santé, les banques, l'éducation, la formation, les services professionnels, la construction, le commerce de détail et de distribution etc. En outre, ces services pénalisent le secteur industriel « onshore » et « offshore » puisqu'ils entrent dans leurs fonctions de production comme intrants, ce qui explique leur faible niveau de productivité, la spécialisation dans la production des biens à faible valeur ajoutée basée sur les activités de l'assemblage et de la sous-traitance et surtout la difficulté à attirer les

Investissements Directs Etrangers (IDE) de qualité élevée. Pour sortir de ce piège, on doit développer un système économique fondé sur la concurrence et rompre avec l'économie de rente.

- Secteur industriel

Les perspectives de la croissance sont bloquées par la structure productive actuelle qui ne permet pas la réalisation d'un palier de croissance supérieur. On n'a pas pu développer jusqu'ici des activités dynamiques intensives en main d'œuvre qualifiée. Le secteur est piégé par l'ancienne spécialisation basée sur la sous-traitance des produits à faible valeur ajoutée. Cette stratégie a connu un certain succès durant les années 80 et 90, mais s'est essouffée depuis les années 2000. Les taux de croissance réalisés ne sont pas suffisants pour absorber le chômage surtout des diplômés de l'enseignement supérieur. Une nouvelle politique industrielle doit être instaurée dans l'objectif de développer de nouveaux secteurs capables de monter en gamme et qui dépassent l'assemblage et la sous-traitance en greffant un nouveau secteur innovant

- Secteur agricole

La politique actuelle a réprimé le secteur agricole en encourageant la production des biens peu intensifs en main-d'œuvre et intensifs en terre comme le blé tendre dont la Tunisie ne dispose aucun avantage comparatif. Cependant, notre économie dispose d'un grand potentiel dans la production de produits agricoles méditerranéens comme l'huile d'olive, les agrumes, les légumes, la pêche, les figues etc.

La politique actuelle est entrain de gaspiller des terres fertiles cultivées en produits continentaux subventionnés et qui contribuent davantage au déficit budgétaire. Il est recommandé de changer le système d'intervention actuel qui encourage la production de ces produits continentaux peu compétitifs et à faible valeur ajoutée au profit de la production des biens méditerranéens intensifs en main d'œuvre, peu intensifs en terre et surtout à valeur ajoutée élevée.

Le projet d'accord (ALECA) entre la Tunisie et l'Union Européenne pour élargir et consolider leur coopération économique vers les secteurs agricole et des services est une opportunité pour accélérer les transformations structurelles de ces secteurs et de mener des réformes appropriées.

➤ Une stratégie sectorielle qui se concentre sur des niches de produits prometteuses

La Tunisie a besoin d'une approche sous sectorielle ciblée pour assurer une compétitivité la plus élevée possible. L'expérience des pays montre que l'approche qui cible les sous-secteurs à très haut potentiel a connu un succès considérable. Les pays asiatiques, la Grande Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël et la Hollande poursuivent cette stratégie et ont obtenu des résultats remarquables. La collaboration étroite entre le secteur public et le secteur privé dans ce domaine a amélioré ces résultats. Les pays asiatiques ont choisi quelques niches de produits pour bénéficier de l'apprentissage par l'expérience qui a amélioré la productivité et a créé l'avantage compétitif. Les autorités coréennes ont commencé par cibler la sidérurgie et la construction navale et ont réussi à acquérir le statut d'exportateur majeur dans ce domaine dans les années 70. Par la suite, elles ont commencé à exporter des automobiles vers les Etats-Unis dans les années 80, à produire les composants électroniques depuis les années 90. Actuellement, le pays est l'un des premiers exportateurs des équipements électriques. Récemment, Israël a choisi le sous-secteur des instruments médicaux et devenu le leader dans le monde. Il dispose environ 700 entreprises, attire annuellement plusieurs IDE et compte le plus grand nombre de brevets dans le domaine d'instruments médicaux. La Hollande a choisi le secteur agroalimentaire. Elle est actuellement le troisième plus gros exportateur au monde de produits agricoles et agroalimentaires. Elle exporte des volailles, de viande rouge, du lait, des variétés de fromage etc. Elle est aujourd'hui le premier exportateur mondial des équipements pour l'agroalimentaire.

Le grand défi pour la Tunisie est de déterminer les sous-secteurs à haut potentiel qui offrent les meilleures perspectives pour accélérer la croissance économique. Nous croyons qu'on devra mettre à l'essai cette approche dans le secteur agroalimentaire (produits méditerranéens) où on pourra créer notre avantage comparatif. On devra commencer par se concentrer sur une niche de production comme l'huile d'olive et ses dérivés pour être leader dans le monde et par la suite choisir une autre niche et ainsi de suite. Pour cela, on devra élaborer une stratégie en étudiant notre position de départ, nos forces et nos faiblesses par rapport à d'autres pays concurrents et ensuite, le gouvernement proposera des collaborations avec le secteur privé.

Recommandations méthodologiques

Certes, après la révolution, la Tunisie a un besoin pressant d'effectuer des investissements publics en santé, éducation, infrastructure, transport, etc. au moment où sa conjoncture est caractérisée par une baisse des recettes budgétaires. Cependant, le plan de développement 2016-2020 s'avère très ambitieux en matière d'investissements. Les projets avancés sont gigantesques et très diversifiés et touchant plusieurs secteurs en même temps. Le diagnostic de ce plan a permis de révéler un certain retard d'exécution pour quelques projets et la non réalisation de la majorité des autres projets voire même l'absence d'information à leur propos puisqu'ils ne sont que des simples idées annoncées dans le plan.

A ce niveau, certaines recommandations d'ordre méthodologique s'imposent pour la concrétisation des objectifs assignés du plan et surtout pour plus de crédibilité :

➤ Un ordre de priorité des projets selon les exigences économiques du pays

Certes, l'économie tunisienne a besoin de lancer de multiples projets d'investissements de différentes tailles afin de relancer la croissance économique et de faire face au chômage accablant et persistant. Toutefois, vu les difficultés financières qui peuvent empêcher la réalisation de ces projets et la montée des besoins de plusieurs secteurs concurrents, il sera plus judicieux de cibler les projets et d'établir un ordre de priorité selon les exigences économiques du pays et aussi selon leur faisabilité. Il est donc recommandé de faire des études approfondies de ces projets pour une meilleure allocation et gestion des dépenses publiques et d'expliquer le choix des projets proposés dans le plan, leur nécessité et le besoin immédiat de tel investissement pour le pays.

➤ Des projets faisables et réalisables à moyen terme

Le plan de développement permet de proposer une feuille de route pour l'économie tunisienne dans le moyen terme pour atteindre les objectifs économique et social visés à travers la réalisation des projets sur une période de cinq ans. De ce fait, les projets doivent être annoncés dans le plan sur la base de leur faisabilité. Faire les études de faisabilité des projets est d'une nécessité cruciale avant même de les signaler dans le plan et ceci pour assurer plus de crédibilité.

➤ Un échelonnage précis des projets par année

La présentation des projets dans le plan se fait généralement sur la base d'un objectif global sur le quinquennat sans avoir les détails sur les étapes de ces projets. D'où la nécessité d'établir un

échelonnage précis des projets par année et de donner plus de précision sur leurs étapes de réalisation année par année afin de faciliter le suivi et l'évaluation de leur avancement.

➤ **Plus de coordination des ministères concernés à travers un système d'évaluation**

Les ministères concernés sont appelés à coordonner ensemble dans toutes les étapes de réalisation de ces projets et à renforcer la coordination de gouvernance. L'établissement d'un système et des unités d'évaluation des projets au sein de chaque ministère est nécessaire pour garantir la bonne évaluation et la gestion des investissements publics. En fait, le manque de préparation de l'administration tunisienne à adopter et à appliquer les mécanismes d'évaluation des projets en termes économique, environnemental et social est jugé l'un des principales entraves qui retardent la réalisation des projets publics.

Dans ce cadre, une plateforme « TARTIB » a été lancée en décembre 2018 et son opérationnalisation est en 2019 et dont l'objectif est de favoriser la réalisation de projets programmés dans le plan de développement 2016-2020. Cette plateforme, considérée l'une des plus importantes réformes réalisées par le ministère de développement, est consacrée à la programmation des projets publics selon la priorité et le rendement, et cherche à mettre en place un cadre unifié d'évaluation et de gestion des investissements publics. Toutefois, cette plateforme devrait faire le lien entre tous les ministères et faire le suivi des différentes étapes de réalisation de ces projets et d'utilisation du budget alloué.

➤ **Des rapports de ministères par objectif**

L'étude des rapports annuels des ministères révèle l'absence d'informations détaillées sur les étapes de réalisation des projets, les taux d'achèvement et les allocations des budgets destinés à ces projets. De ce fait, les ministères sont appelés à donner plus de précisions sur l'exécution de ces projets en rendant l'information publique sur leurs sites et de confronter les projets annoncés au plan de développement avec ceux exécutés au niveau des ministères et ceux qui sont en cours d'exécution dont les délais sont dépassés afin de faire le suivi de leur réalisation.

TABLE DES MATIERES

Résumé exécutif	Page 2
Recommandations de politiques économiques	Page 4
1.Introduction	Page 14
2.Evaluation de la situation économique et socioéconomique en Tunisie	Page 15
2.1Le schéma de la croissance économique	Page 16
2.2L'analyse macroéconomique et socio-économique	Page 32
2.2.1 Les indicateurs macroéconomique	Page 32
2.2.2 Les indicateurs socioéconomiques	Page 37
3.Les objectifs sectoriels du plan du développement 2016-2020	Page 43
3.1 TIC et économie numérique	Page 45
3.2 Enseignement supérieur et recherche scientifique	Page 49
3.3 Innovation technologique	Page 53
3.4 Energie	Page 56
3.5 Environnement, développement durable et économie verte	Page 60
3.6 Entreprise publique et PPP	Page 66
3.7 Agriculture	Page 68
3.8 Santé	Page 72
3.9 Transport et logistique	Page 75
Glossaire	Page 84

EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 2016-2020

1. Introduction

Le Plan de développement 2016-2020 est venu pour annoncer certaines réformes de restructuration qui touchent essentiellement la fonction publique, la fiscalité, les entreprises publiques, le système de retraite et de sécurité sociale. L'objectif de son élaboration est d'assurer le parachèvement du cadre institutionnel ; garantir la sécurité nationale et la lutte contre le terrorisme ; consolider la paix sociale ; rétablir les valeurs du travail ; instaurer les fondements de la décentralisation et renforcer le rôle stratégique de l'Etat et du secteur privé, considéré le moteur de la croissance, mais aussi un partenaire actif et un pilier pour l'économie sociale et solidaire.

Le programme de réforme économique adopté par le gouvernement vise une croissance économique socialement responsable. Une croissance robuste et endogène alimentée par une croissance de la production, de la productivité et de l'emploi. Les politiques budgétaires cherchent à mobiliser des recettes et à contenir les dépenses courantes afin de réduire le fardeau de la dette publique et d'accroître les investissements ainsi que les dépenses sociales pour une croissance durable et inclusive. La politique monétaire tente de maîtriser l'inflation et de maintenir la flexibilité du taux de change afin de contribuer au renforcement des réserves de change. Dans le cadre des politiques sociales, le gouvernement a opté pour une augmentation des transferts sociaux aux ménages vulnérables avec une politique de ciblage pour un meilleur impact. Les réformes structurelles cherchent aussi le renforcement de la gouvernance, l'amélioration du climat des affaires, la soutenabilité des institutions fiscales ainsi que le développement du secteur financier. Le plan de développement s'appuie sur une approche participative, un développement régional par la discrimination positive et la promotion des énergies vertes.

Les objectifs du plan de développement quinquennal 2016-2020 sont articulés comme suit :

- Un taux de croissance de 4 %
- Réduction du taux de pauvreté à 2 %
- Augmentation du taux d'investissement de 25 %
- Création de 400000 emplois
- Réduction du taux de chômage à 12 %
- Augmentation du taux d'épargne nationale à 18 %

- Réduction du secteur informel à 20 % du PIB

Pour atteindre ces objectifs, le plan de développement s'est basé sur cinq axes :

Axe1 : Bonne gouvernance, réforme de l'administration publique et mesures contre la corruption ;

Axe2 : La Tunisie un Hub économique ;

Axe 3 : Développement humain et inclusion sociale ;

Axe 4 : Concrétisation des ambitions des régions,

Axe 5 : Un développement durable basé sur l'économie verte.

L'objectif principal de cette étude est de présenter une évaluation du plan de développement 2016-2020 et les recommandations stratégiques et méthodologiques. Plus précisément, on cherche dans une première section à diagnostiquer la situation économique et socioéconomique du pays au cours de la période 2016-2018 et de faire une confrontation entre ce qui a été réalisé et les objectifs du plan dans la seconde section.

2. Evaluation de la situation économique et socioéconomique en Tunisie

Le plan de développement quinquennal a fixé différents objectifs susceptibles d'être réalisés grâce aux projets annoncés. La comparaison entre ces objectifs du plan et les réalisations sur la période 2016-2018 nous a permis de tirer une première évaluation de l'efficacité des politiques économiques adoptées (Tableau 1). En moyenne, la Tunisie a réalisé un taux de croissance du PIB de l'ordre de 1,8% qui est bien en dessous des prévisions du plan de développement avec un taux de 4%. Ce manque de performance est principalement expliqué par un faible taux d'investissement soit 18,8% qui est inférieur aux objectifs du plan de 6,2% (le taux prévu est de 25%). En effet, suite à une certaine instabilité politique, aux continuelles menaces sécuritaires et à un climat des affaires défavorable, la Tunisie se trouve incapable non seulement d'attirer les IDE, mais aussi de retenir les capitaux sur son territoire national. En outre, le taux d'épargne réalisé (9,6%) est jugé faible par rapport à ce qui a été prévu dans le plan (18%) ce qui ne permet pas de booster l'investissement intérieur. La période postrévolutionnaire se distingue aussi par l'augmentation du fléau du secteur informel dont la part par rapport au PIB est de 55% en 2018 alors que le plan quinquennal 2016-2020 a prévu sa réduction à un seuil de 20% ce qui a eu des répercussions sur les indicateurs socio-économiques. Le manque d'investissement s'est traduit systématiquement par un manque à gagner

en termes de création d'emplois. Le plan de 2016-2020 présente un ambitieux objectif de création de 400000 emplois alors que les réalisations n'ont atteint que 109000 postes. Une telle situation explique bien l'incapacité de l'économie à absorber le chômage existant puisque son taux stagne à un seuil relativement élevé de 15,39% alors que celui prévu par le plan est de 12%.

La comparaison des objectifs à l'horizon 2020 et les indicateurs réalisés sur la période 2016-2018 sont résumés comme suit :

Tableau 1: Comparatif des indicateurs macro-économiques

Objectifs du plan de développement 2016-2020	Réalisation 2016-2018	Ecart par rapport aux objectifs du plan
Un taux de croissance de 4 %	1,8%	- 2,2%
Réduction du taux de pauvreté à 2 %	15,2% (2015)	Non disponible
Augmentation du taux d'investissement de 25 %	18,8%	-6,2%
Création de 400000 emplois	109000 emplois	- 291000 emplois
Réduction du taux de chômage à 12 %	15,39 %	-3,39 %
Augmentation du taux d'épargne nationale à 18 %	9,6%	-8,4%
Réduction du secteur informel à 20 % du PIB	52% en 2015 55% en 2018	-35%

Source : Plan de développement 2016-2020 et rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020

2.1 Le schéma de la croissance économique

Au cours de ces cinq dernières décennies prérévolutionnaires, la Tunisie a connu une croissance économique avoisinant les 5% en moyenne et un PIB par tête dépassant les 6000 dinars en 2010 lui permettant ainsi de se placer parmi les pays à revenu intermédiaire élevé. Une telle croissance a été essentiellement tirée par certains secteurs tels que le transport, les communications et le secteur manufacturier. La libéralisation du commerce et de l'investissement l'a soutenu également. Cette croissance était aussi assez équitable suite à une baisse du taux de pauvreté de 32% en 2000 à 16% en 2010 et une amélioration du niveau de revenu des 40% de la population les plus pauvres tout au long de cette période.

Toutefois, la période après révolution a été marquée par une croissance lente pour la période 2011-2015 et bien au-dessous des attentes du plan de développement 2016-2020 pour la période 2016-2018. Le taux de croissance du PIB à prix constant réalisé est de 1,8% entre 2016 et 2018, soit une

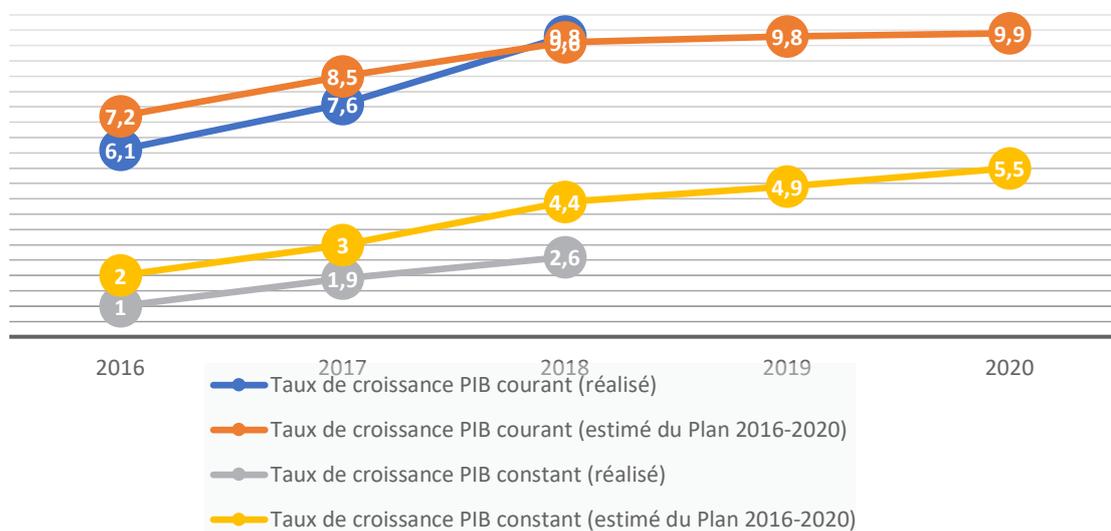
légère amélioration par rapport à la période 2011-2015 (1,6 %), alors que ce taux est estimé à 3,1 % pour la même période et à 4 % pour toute la période du plan.

Tableau 2 : Le taux de croissance du PIB à prix courant et constant (réalisé et estimé)

	Réalisation (%)					Prévision du plan de développement 2016-2020 (%)						
	2011-2015	2016	2017	2018	2016-2018	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2018	2016-2020
Taux de croissance PIB courant	6,3	6,1	7,6	9,8	7,8	7,2	8,5	9,6	9,8	9,9	8,4	9
Taux de croissance PIB constant	1,6	1	1,9	2,6	1,8	2	3	4,4	4,9	5,5	3,1	4

Source : Plan de développement 2016-2020 et rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020

Figure 1 : Le taux de croissance du PIB à prix courant et constant (réalisé et estimé)

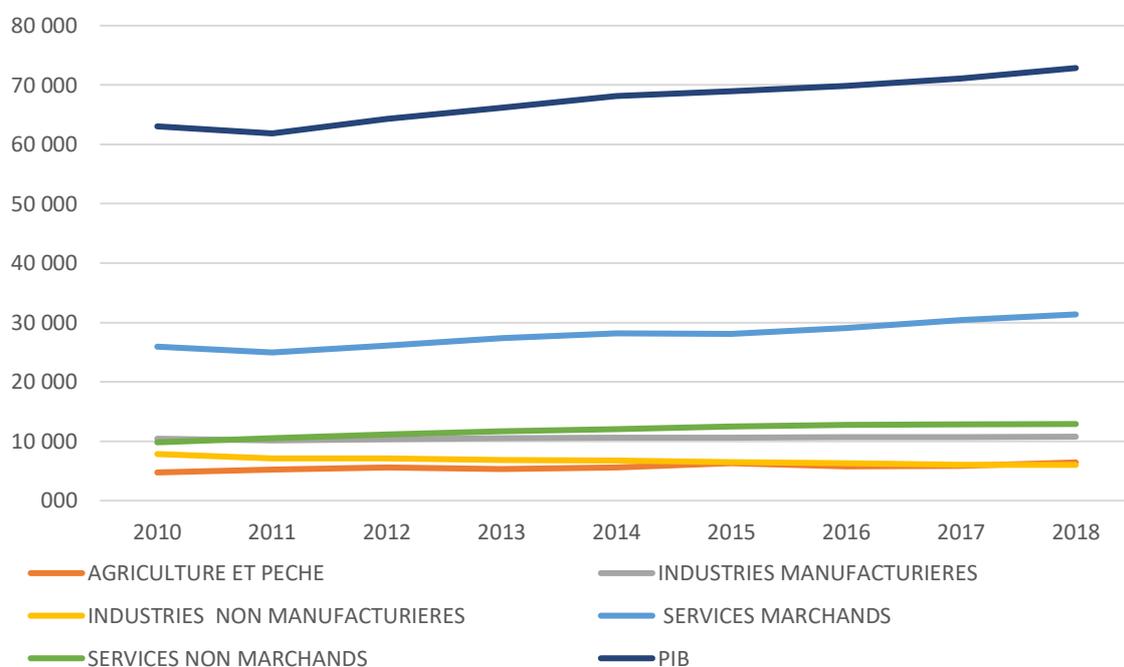


Source : Compilation de l'auteur (Données : Plan de développement 2016-2020 et rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020)

L'objectif de base du plan de développement 2016-2020 est d'assurer une reprise progressive de l'activité économique pour la majorité des secteurs et aussi de stimuler la productivité afin d'améliorer la compétitivité, le niveau du revenu et l'employabilité. Ce plan a cherché également à instaurer une restructuration de l'économie tunisienne orientée vers les secteurs à forte valeur ajoutée favorisant les TIC et assurant une employabilité de la main d'œuvre spécialisée. L'évolution du taux de croissance du PIB total révèle une légère amélioration durant les années 2017 et 2018 grâce au secteur agricole qui a réalisé un taux de croissance de son PIB à prix constant (2010) de 9,7% en 2018 contre 2,5% en 2017 dépassant ainsi les estimations qui sont de l'ordre de

6% pour la même année et ceci grâce aux exportations de l’huile d’olive. La légère reprise de l’industrie manufacturière et non manufacturière guidée par la croissance de l’industrie agroalimentaire, mécanique et électrique a impacté positivement la croissance globale avec respectivement un taux de croissance de 1,9 % et 0,6% en 2018 contre 0,8% et -3% en 2017, mais qui sont toujours au-dessous des estimations du plan de développement 2016-2020 (4% et 6,6% pour la même année). Les services marchands ont également favorisé la croissance globale du PIB avec un taux de 2,9% en 2018 contre 2,6% en 2017 grâce aux branches poste et télécommunications, commerce et services financiers et aussi une légère reprise du tourisme, mais qui sont toujours loin des estimations de ce plan à savoir 4,5% pour l’année 2018 (Figure 2 et 3).

Figure 2 : Le PIB par secteur (PIB prix constant 2010)



Source : Compilation de l’auteur (données : Rapport d’évaluation du plan de développement 2016-2020)

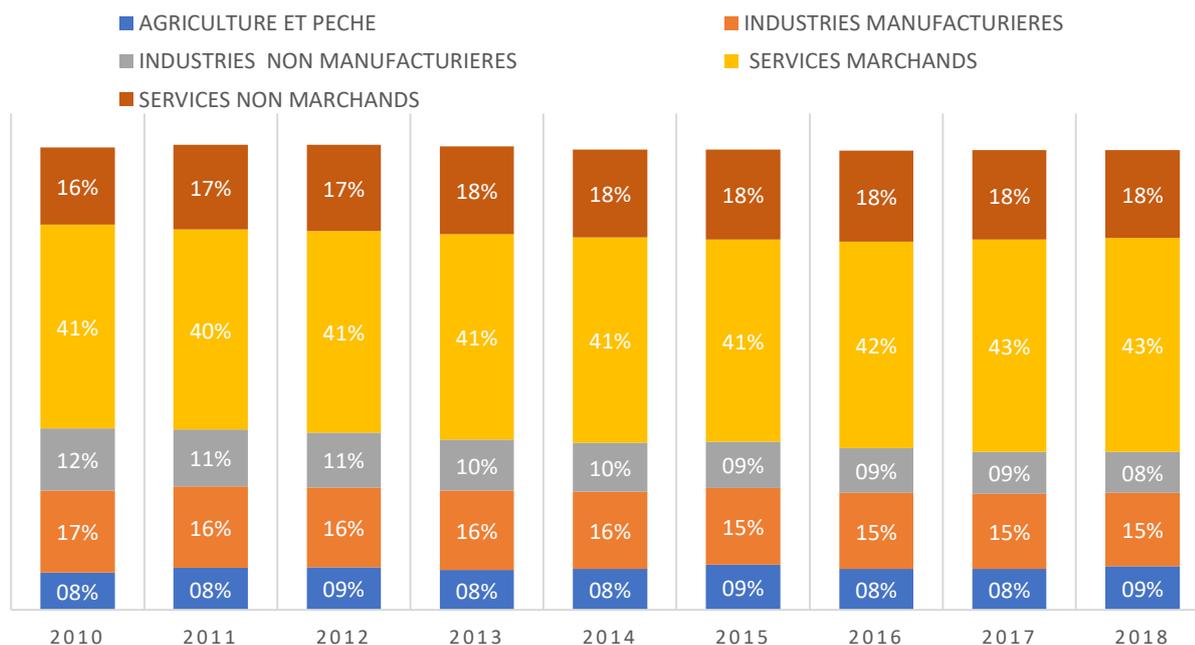
Figure 3 : Taux de croissance du PIB par secteur prix constant 2010 (réalisé et estimé)



Source : Compilation de l'auteur (données : Plan de développement 2016-2020 et rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020)

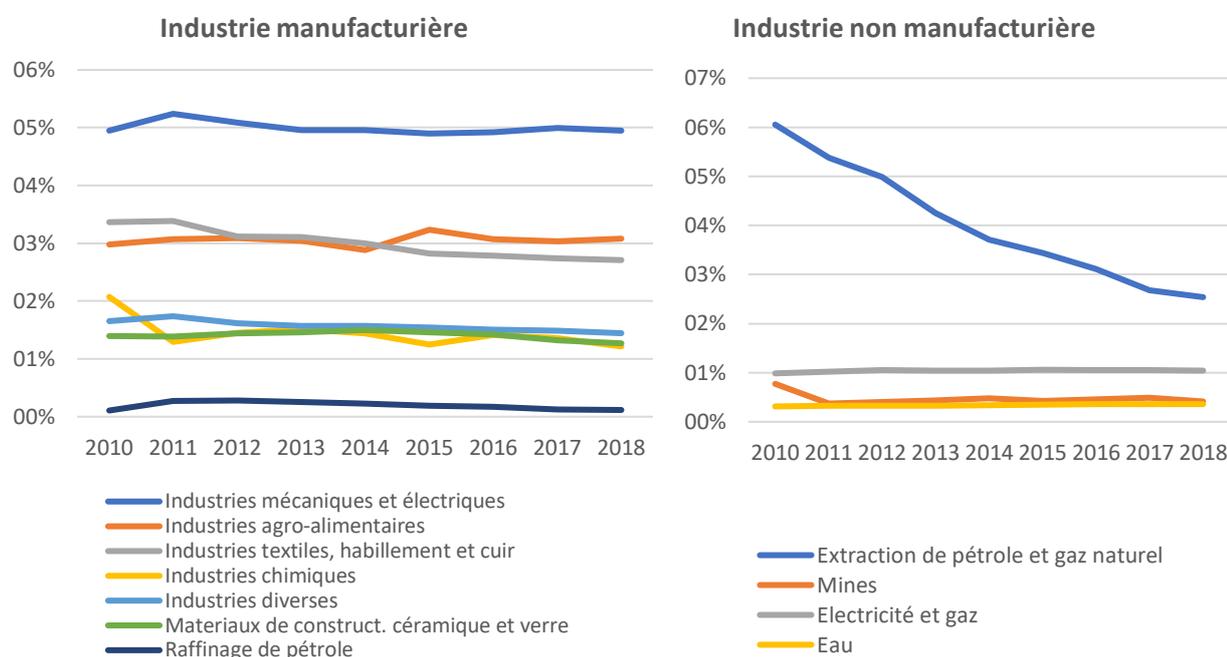
La répartition des parts du PIB par secteur montre également que le secteur de services (marchands et non marchands) détient la part dominante du PIB en Tunisie (plus que 50%) (Figure 4) et qui suit le même rythme de croissance suite à l'amélioration des activités des branches de poste et télécommunications et services financiers (Figure 5), alors que celle de l'agriculture est constante (qui varie entre 8% et 9% du PIB total à prix constant 2010 au cours de la période 2010-2018). Toutefois, la part de l'industrie manufacturière et non manufacturière dans le PIB total (à prix constant 2010) est en baisse suite au ralentissement de la production du textile et habillement, pétrolière, minière et du gaz naturel, et des activités de raffinage du pétrole (Figure 5 et 6). Ce ralentissement de la croissance est lié essentiellement à une faible productivité et compétitivité de ces activités, aux revendications qui ont fortement caractérisé la période 2011-2015 et aux difficultés de restructuration des entreprises publiques particulièrement pour les activités manufacturières.

Figure 4 : La part de chaque secteur dans le PIB total (PIB prix contant 2010)



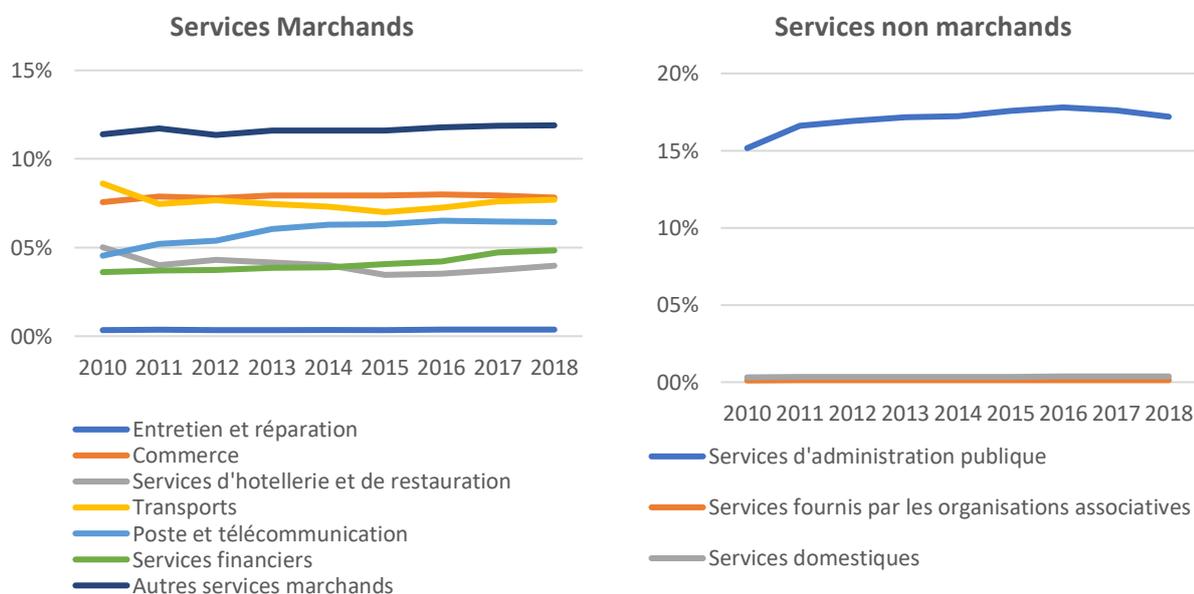
Source : Compilation de l'auteur (données : Rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020)

Figure 5 : La part des branches de l'industrie manufacturière et non manufacturière dans le PIB total (PIB prix constant 2010)



Source : Compilation de l'auteur (données : INS)

Figure 6 : La part des branches des services marchands et non marchands dans le PIB total (PIB prix constant 2010)

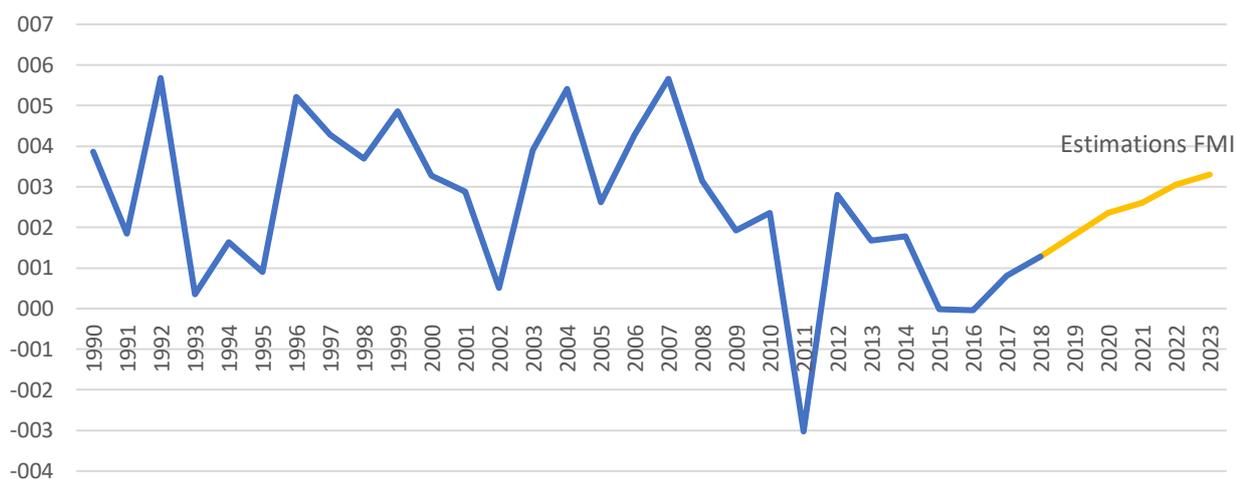


Source : Compilation de l'auteur (données : INS)

Au cours de cette période postrévolutionnaire, la croissance est bien au-dessous du potentiel du pays. La comparaison du PIB par tête (Purchasing Power Parity PPP) avec celui des pays à revenus moyens élevés dont la Tunisie montre que malgré une évolution similaire et confondue jusqu'à 2004, un certain écart s'est creusé conduisant à un niveau du PIB inférieur de 35% (Figure 8).

La croissance économique n'a cessé de baisser et le bilan économique est relativement qualifié de désastreux. Cette croissance du PIB par tête à prix constant 2011 (PPP) est faible et non inclusive. Son taux a atteint 0,81% en 2017 enregistrant ainsi une légère reprise par rapport à 2016 et 2015 où il était respectivement de -0,01% et -0,04%¹ alors que les estimations du FMI présentent un taux de croissance de l'ordre de 1,28% pour 2018 et qui pourrait atteindre les 3,3 % en 2023 (Figure 7).

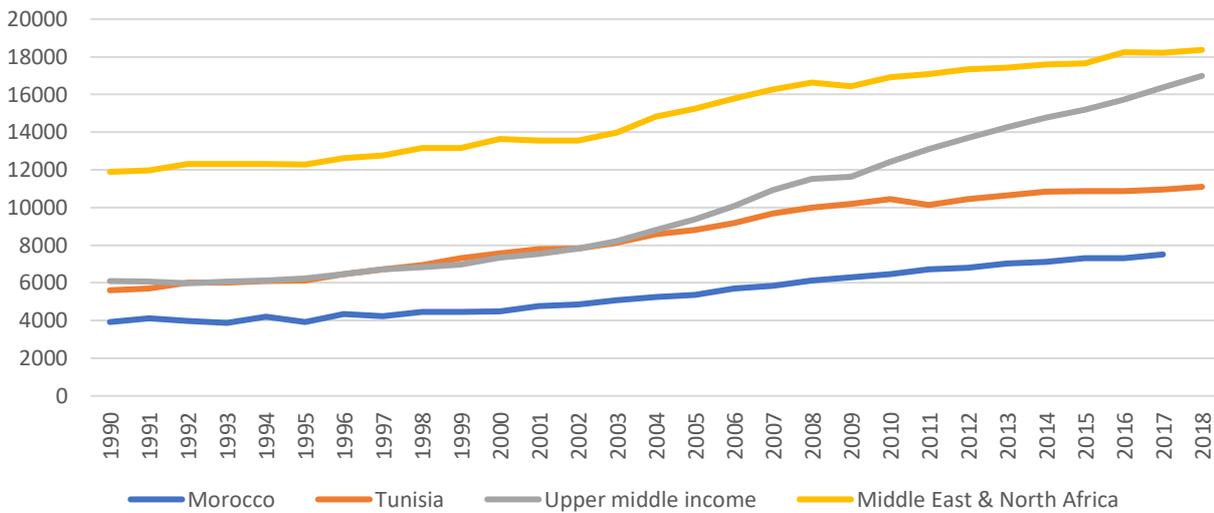
Figure 7 : L'évolution du taux de croissance du PIB par tête de la Tunisie (Prix constant 2011 en PPP)



Source : Compilation de l'auteur (Données : FMI).

¹ Source : FMI.

Figure 8 : Comparaison internationale du PIB par tête (PPP)



Source : Compilation de l’auteur (Données : WB - WDI)

Un tel ralentissement de l’activité économique est expliqué par le disfonctionnement des moteurs de la croissance :

(i) L’investissement est toujours faible avec seulement 18,8 % du PIB entre 2016 et 2018² alors qu’elle était estimée à 19,9% pour la même période au plan (Figure 9). Sa contribution à la croissance économique pour la période 2016-2020 (estimée à 0,8%) est jugée faible malgré qu’elle fût négative de -1,2 % pour la période 2011-2015. Cette contribution limitée peut être liée en partie à la faible efficacité des investissements en Tunisie (ICOR)³ (Figure 9).

Tableau 3 : L’évolution de l’investissement

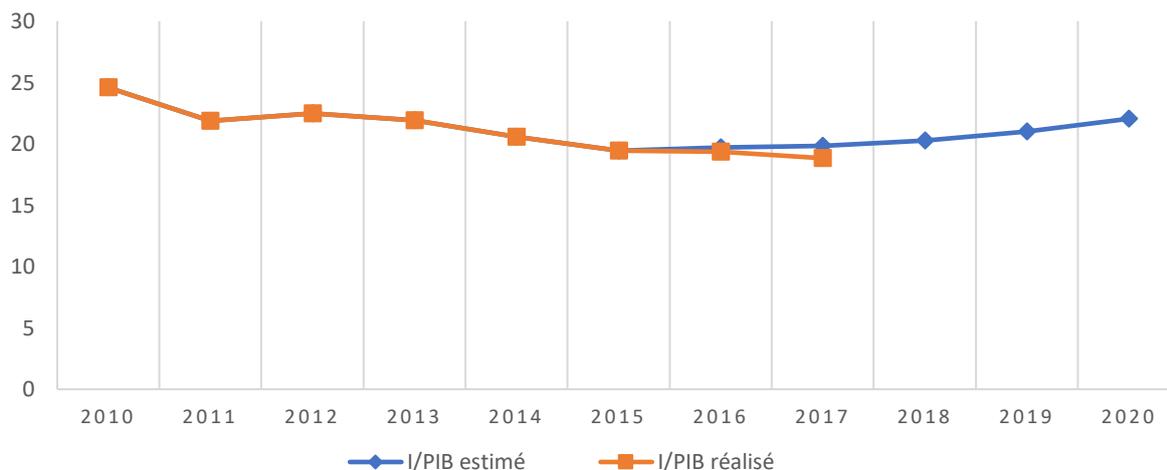
	Réalisation (%)					Prévision du plan de développement 2016-2020 (%)						
	2011-2015	2016	2017	2018	2016-2018	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2018	2016-2020
Taux de croissance de l’investissement global (prix courant)	1,8	3,1	4,2	8,3	5,2	8,6	9,3	11,9	13,8	15,5	9,9	11,8
Taux d’investissement (Investissement/PIB)	21,2	19,3	18,6	18,4	18,8	19,7	19,8	20,2	21	22	19,9	20,5

Source : Calcul de l’auteur (Données : Plan du développement 2016-2020 et rapport d’évaluation du plan de développement 2016-2020).

² Source de données : Rapport d’évaluation du plan 2016-2020 (MDCI).

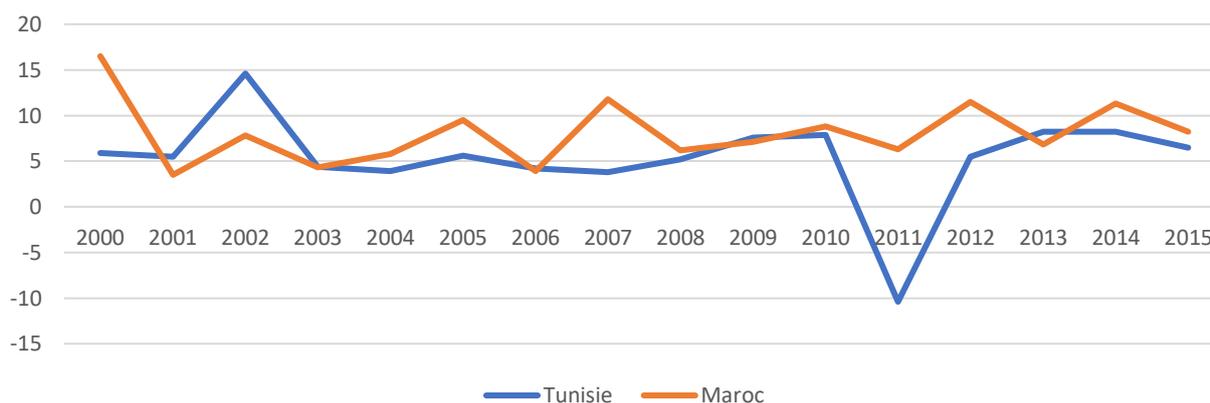
³ ICOR (Incremental capital output ratio) permet de mesurer le degré d’efficacité de l’utilisation du capital. C’est le rapport entre l’investissement et la variation de la valeur ajoutée.

Figure 9 : Le taux d'investissement réalisé et estimé (Plan du développement 2016-2020)



Source : Compilation de l'auteur (Données : Plan de développement 2016-2020 et rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020)

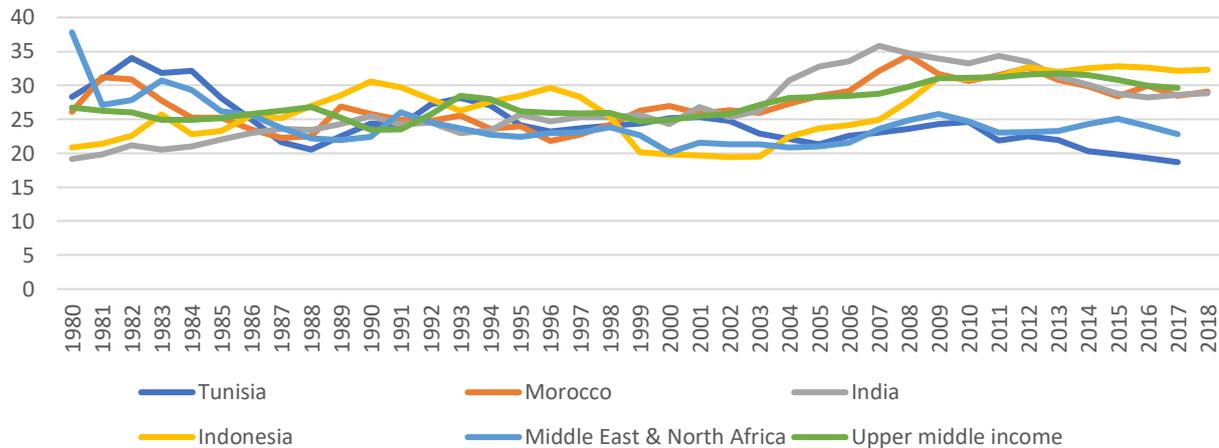
Figure 10 : L'efficacité de l'investissement (ICOR)



Source : Compilation de l'auteur (Données : WB - WDI)

Cet effort d'investissement de la Tunisie est toujours insuffisant pour booster la croissance économique et absorber une part considérable du chômage malgré une légère reprise au cours de ces dernières années suite à l'adoption d'une panoplie de réformes qui sont supposées l'impacter positivement. En fait, la Tunisie se trouve loin d'autres pays émergents comme le Maroc (31%), l'Indonésie (28,8%) et l'Inde (31,7%) tout au long de la période 2000-2014 et l'écart ne fait que s'élargir à partir de 2013 et ceci suite à la situation économique et politique de l'économie (Figure 11).

Figure 11 : L'évolution du taux d'investissement (FBCF/ PIB)



Source : Compilation de l'auteur (Données : WB - WDI)

Le développement du secteur privé, principal acteur dans le processus de croissance économique et de création de l'emploi, est considéré le pilier du plan de développement 2016-2020. Cependant, malgré les efforts des pouvoirs publics relatifs aux politiques publiques et réglementation, à la facilitation des échanges et des services, à l'accès au financement, au développement des compétences et innovation ; et malgré le nombre de mesures et de mécanismes en vue de soutenir la création et le développement des entreprises, ce secteur privé présente toujours une faible productivité, une valeur ajoutée limitée, une certaine fragmentation, et ne bénéficie pas de règles de concurrence équitables. Et même après la révolution, l'investissement privé est resté faible et incapable d'engager une certaine reprise puisqu'il est largement affecté par l'instabilité politique, sécuritaire et économique du pays.

Sa part dans l'investissement global est de l'ordre de 62% pour la période 2010-2013 contre 64% pour la période 2005-2009. Ce repli depuis 2009 est en rapport avec la crise économique qui a affecté négativement les exportations et les flux d'IDE. Il s'est accentué depuis 2011 suite à un climat des affaires incertain et à l'instabilité politique, sécuritaire et sociale caractérisant le pays après la révolution. Toutefois, son évolution est aussi marquée par celle de l'activité de l'immobilier, qui constituant un secteur non productif, présente la plus grande part de cet investissement privé et dont l'exclusion réduit sa part à 47,7% de la FBCF totale.

Le plan vise la consolidation du rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique à travers l'amélioration de la part de l'investissement privé dans le total des

investissements afin de dépasser le seuil de 65% en 2020. Il vise également l'augmentation des investissements publics de 50% (Budget de l'Etat et entreprises publiques), l'amélioration du taux d'investissement public qui était de 8% du PIB jusqu'à 2000 puis 6%, la réduction des difficultés d'accès aux marchés et aux sources de financement ainsi que l'amélioration du système d'incitation aux investissements jugé peu efficace.

La Tunisie est relativement mal classée en matière de création d'entreprise suite à un grand nombre de formalités et à la longueur des délais, qui peuvent donner lieu à des actes de corruption. Toutefois, son classement s'est amélioré dans le dernier rapport de la Banque Mondiale « Doing Business 2019 » en occupant la 80ème place suite à la mise en place de quatre nouvelles réformes facilitant l'enregistrement des entreprises. Dans la région MENA, la Tunisie est classée 4ème derrière les Émirats Arabes Unis, le Bahreïn et le Maroc alors qu'en termes de facilité des affaires, elle occupe la 5ème place après les Émirats Arabes Unis, le Maroc, Bahreïn et Oman.

Tableau 4 : Classement Doing Business (2018-2019)

	Rang		Facilité à faire des affaires (0-100)		Nombre de réformes	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Tunisie	88	80	64,6	66,11	0	4
Maroc	69	60	68,56	71,02	2	4
Egypte	128	120	55,82	58,56	1	5
Malte	84	84	65,15	65,43	1	1
Jordanie	103	104	59,56	60,98	1	4
Oman	71	78	67,21	67,19	1	0

Source : Banque Mondiale- Rapports Doing Business 2018 et 2019.

La répartition des investissements par secteur d'activité prouve une certaine volonté publique pour restructurer l'économie tunisienne. Toutefois, une telle évolution n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs du plan notamment en matière de développement et de renforcement des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique ; de création d'emploi, en particulier celui des diplômés ; de promotion des exportations et de réduction des disparités régionales (Figure 12). Pour la période 2016-2018, les investissements réalisés sont au-dessous de ce qui a été estimé par le plan de développement pour tous les secteurs malgré les incitations aux investissements notamment avec le lancement du nouveau code d'investissement. Le taux de croissance des investissements de l'industrie non manufacturière a atteint 13,6% alors qu'il est estimé à 20,8%. Ce ralentissement est expliqué par la baisse des investissements en pétrole et en électricité et par

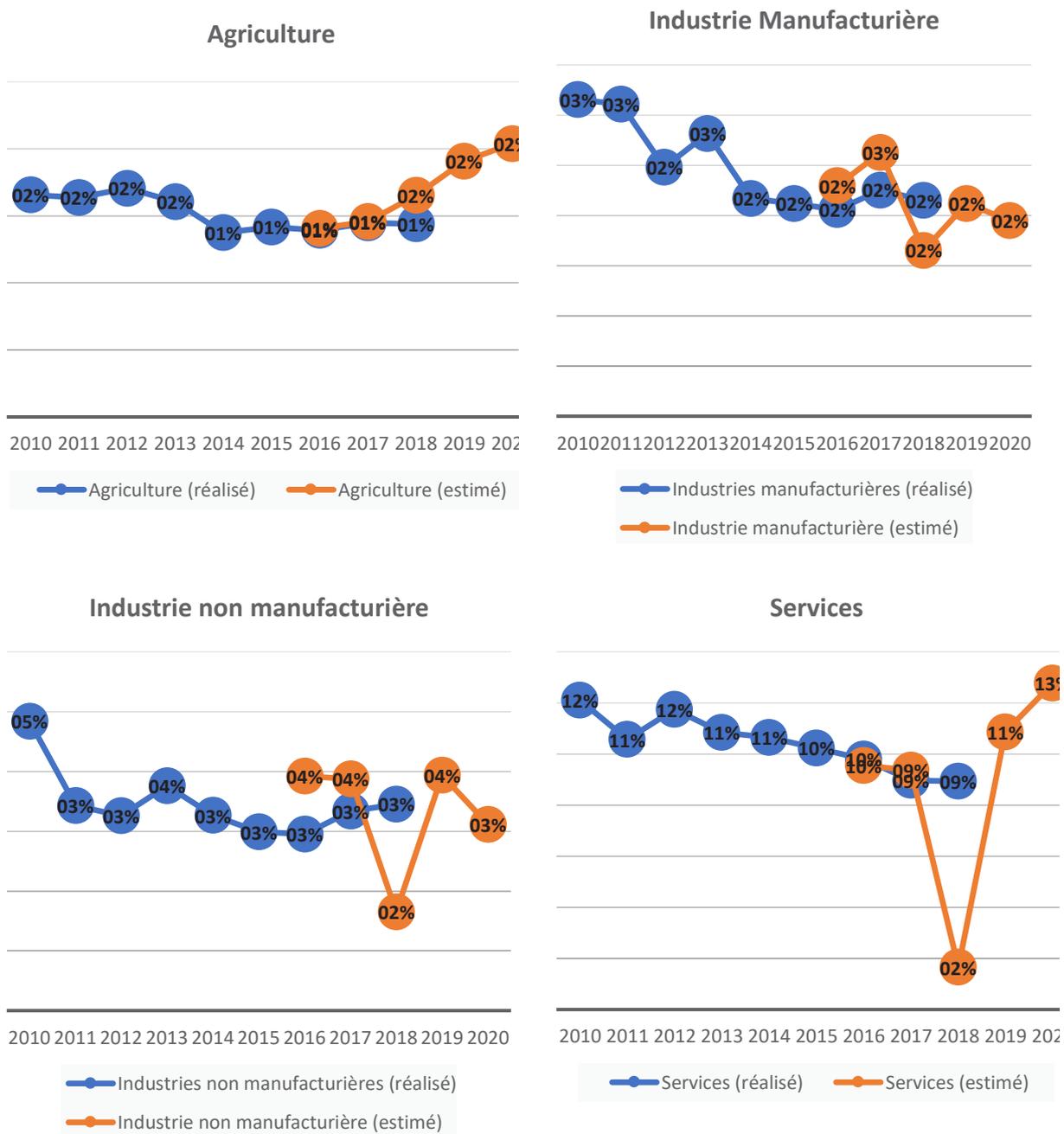
le retard du projet du gisement de Nawara. Le taux de croissance des investissements du secteur agricole pour la période 2016-2018 est de l'ordre de 8,4% grâce aux investissements publics dans les zones agricoles irriguées et les barrages alors que celui de l'industrie manufacturière est de 8,5% pour la même période. Les investissements en service étaient relativement faibles par comparaison aux autres secteurs avec un taux de 3,1 % contre 6,6% estimé et qui sont liés à l'infrastructure routière et à l'achat des moyens de transport au cours de la période 2016-2018.

Tableau 5 : Taux de croissance des investissements par secteur d'activité

	Réalisation					Prévision du plan de développement 2016-2020				
	2011- 2015	2016	2017	2018	2016- 2018	2016	2017	2018	2016- 2018	2016- 2020
Agriculture	3	4,2	11,9	9,2	8,4	4,8	12,4	24,1	13,8	17,1
Industrie manufacturière	-1,1	3	17,9	4,7	8,5	13,9	24	5,2	14,4	7,3
Industrie non manufacturière	-2,3	4,8	21,6	13,6	13,6	3,7	7,2	17,8	20,8	10,6
Service	3,1	1,4	-1,4	9,4	3,1	1,4	6,4	12	6,6	14,7
Total	1,8	3,1	4,2	8,3	5,2	8,6	9,2	11,9	9,9	11,8

Source : calcul de l'auteur : données du Plan du développement 2016-2020 (page 65) et du rapport d'évaluation du plan de développement (page 144).

Figure 12: Le taux d'investissement par secteur d'activité ($I_{\text{secteur}}/\text{PIB}$)

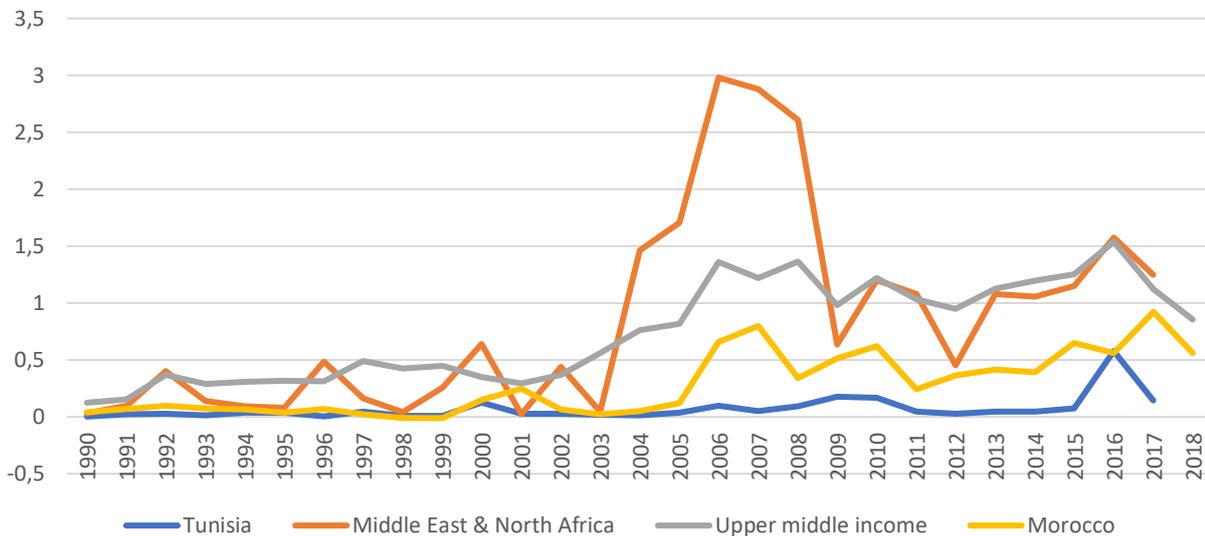


Source : Compilation de l'auteur. Données : Rapport évaluation du plan 2018 et Plan du développement 2016-2020.

L'évolution des investissements directs étrangers est considérée timide durant la période 1990-2018. Ils représentent en moyenne 7,1% du PIB au cours de cette période avec une récession durant la période 2011-2014 (4,2% du PIB). Le stock des IDE était comparable à celui de certains pays concurrents (Maroc), mais l'écart a commencé à se creuser à partir de 2006 suite à la modernisation

industrielle au moment où la Tunisie est restée sur les mêmes spécialisations et une exportation orientée vers les activités d'assemblage à faible valeur ajoutée, ce qui a contribué davantage au freinage de la croissance économique (Figure 13).

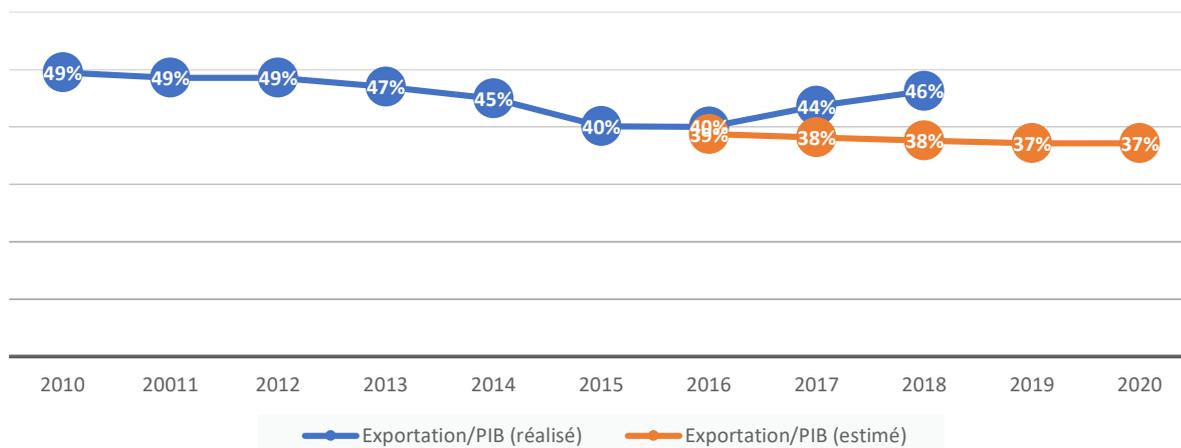
Figure 13 : L'évolution du ratio des IDE (IDE/ PIB)



Source : Compilation de l'auteur (Données : WB - WDI)

(ii) Les exportations sont insuffisantes par comparaison à la période pré-révolution (phosphate, pétrole, etc.) et présentant une valeur ajoutée faible (agriculture, industrie manufacturière, etc.). Sa part dans le PIB est toujours considérée relativement faible malgré une légère amélioration par rapport à ce qui a été estimé dans le plan de développement 2016-2020 suite aux exportations de l'huile d'olive et de l'industrie mécanique et électrique et à la légère amélioration des recettes touristiques. Son ratio est passé de 40% en 2016 à 46,3% en 2018 soit une moyenne de 43,2% pour la période 2016-2018 alors que les estimations du plan sont de 38,2% pour la même période.

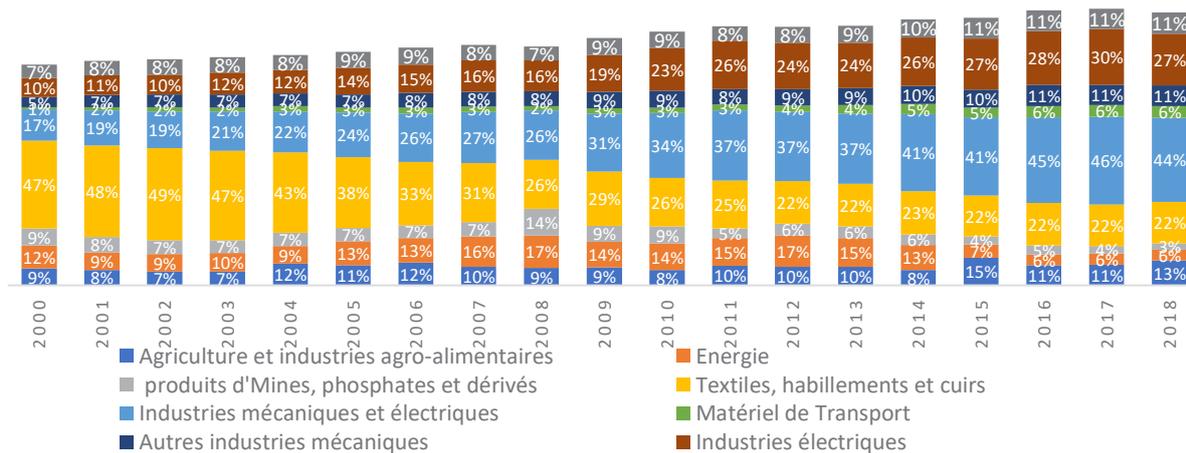
Figure 14: Ratio des exportations (Exportation/PIB)



Source : Compilation de l’auteur (Données : Plan de développement 2016-2020 et rapport d’évaluation du plan de développement 2016-2020)

La répartition sectorielle des exportations révèle toujours une polarisation dans des activités à faible valeur ajoutée (le textile, l’extraction des produits miniers, etc.) et une faible diversification des produits exportés. Au cours de la période 2016-2018, la part du textile, de l’énergie et des produits de mines, phosphates et dérivés a continué à baisser de manière remarquable au profit des produits mécaniques et électriques et des produits agricoles et matériels de transport (Figure 15).

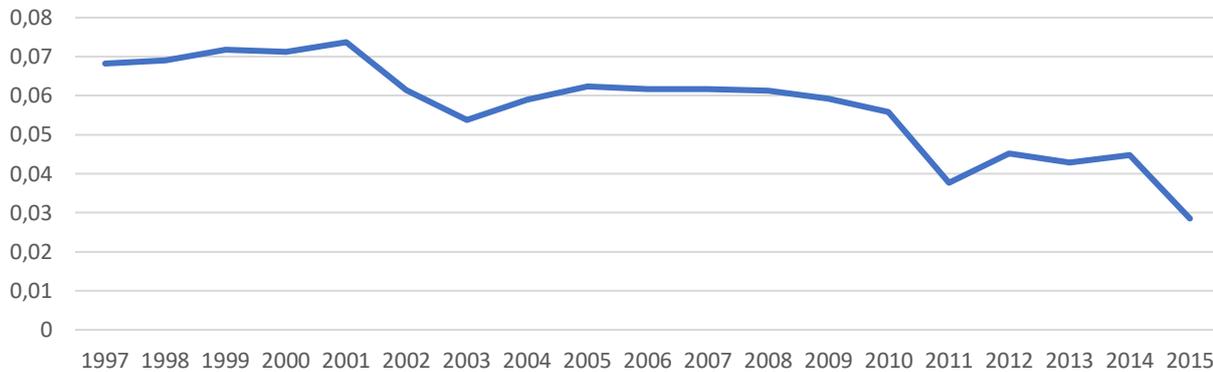
Figure 15 : La répartition des exportations par secteur d’activité (Exportation par produit/Exportation totale)



Source : Compilation de l’auteur (Données : INS)

(iii) L'activité touristique s'est ralentie également après la révolution suite à l'instabilité sécuritaire ce qui a largement contribué à la baisse des recettes de cette branche de 33 % entre 2014 et 2015 et de 4% en 2016 (Figure 16).

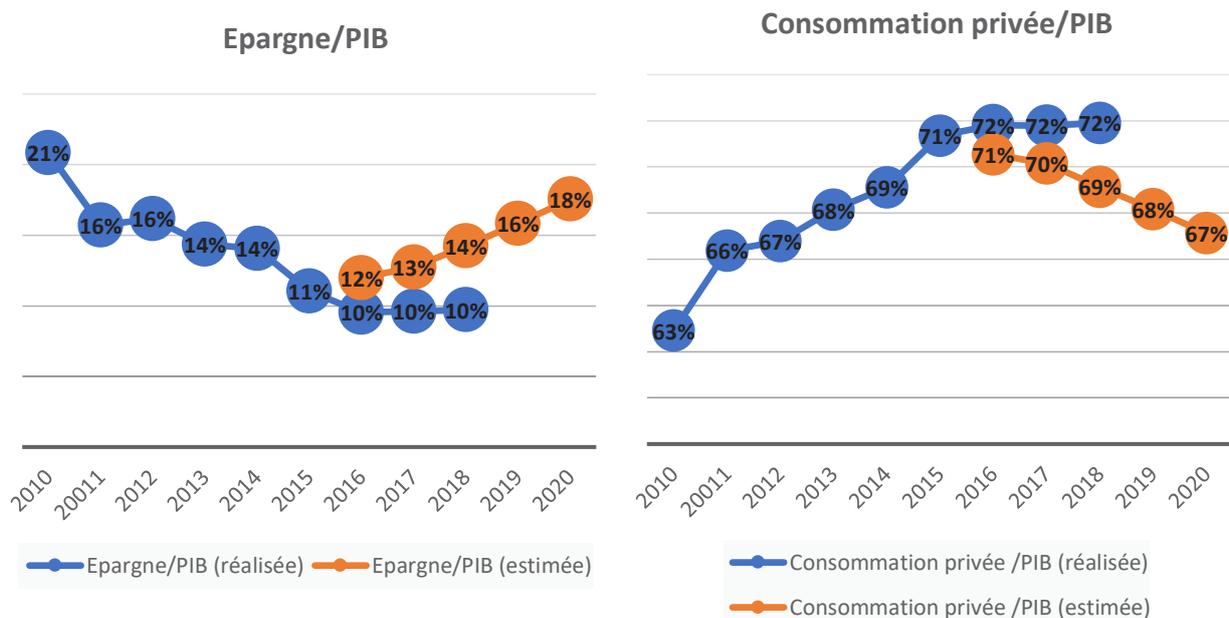
Figure 16 : L'évolution des recettes touristiques (Recette touristique/PIB)



Source : Compilation de l'auteur (Données : INS)

(iv) La baisse de l'épargne nationale et le ralentissement de la consommation privée suite à la détérioration du pouvoir d'achat expliquée en partie par la dépréciation du dinar tunisien. Une telle situation a conduit à la réduction des investissements. Depuis 2010, le ratio de l'épargne nationale par rapport au PIB a baissé en passant de 20,9% à 9,7% en 2018 alors que les estimations pour cette même année sont de 17,5% (Figure 17).

Figure 17 : Evolution de la part de l'épargne nationale et la consommation privée dans le PIB



Source : Compilation de l'auteur (Données : Plan de développement 2016-2020 et rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020)

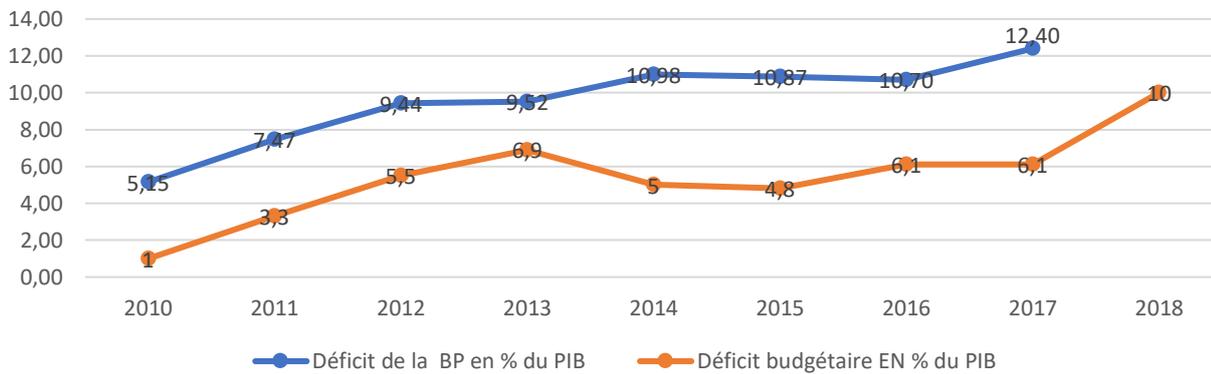
2.2 L'analyse macroéconomique et socio-économique

L'analyse des indicateurs macroéconomiques et socio-économique permet d'établir un panorama global de la situation Tunisienne à travers l'analyse des principaux déséquilibres macroéconomiques et indicateurs de développement humains.

2.2.2 Les indicateurs macroéconomiques

La Tunisie a présenté un déficit de la balance des paiements d'une moyenne de 2,71 % du PIB pour la période 2000-2008 (Figure 18). Ce déficit s'est accru à partir de 2009 et a continué à se creuser pour atteindre le seuil de 12,39 % du PIB en 2017. Cette situation s'explique par la détérioration de la balance commerciale dont le déficit est passé de 12,6 milliards de dinars en 2016 à 15,6 milliards en 2017. Une entrée des IDE de 9,2 milliards de dinars en 2017 a permis de remédier au déficit courant et une couverture de 93 jours d'importation. Le déficit budgétaire présente une légère baisse en 2010 pour reprendre avec une tendance croissante et atteindre les 6.9 % du PIB en 2013. La période 2016-2017 présente une stagnation de ce déficit autour de 6.1 % du PIB.

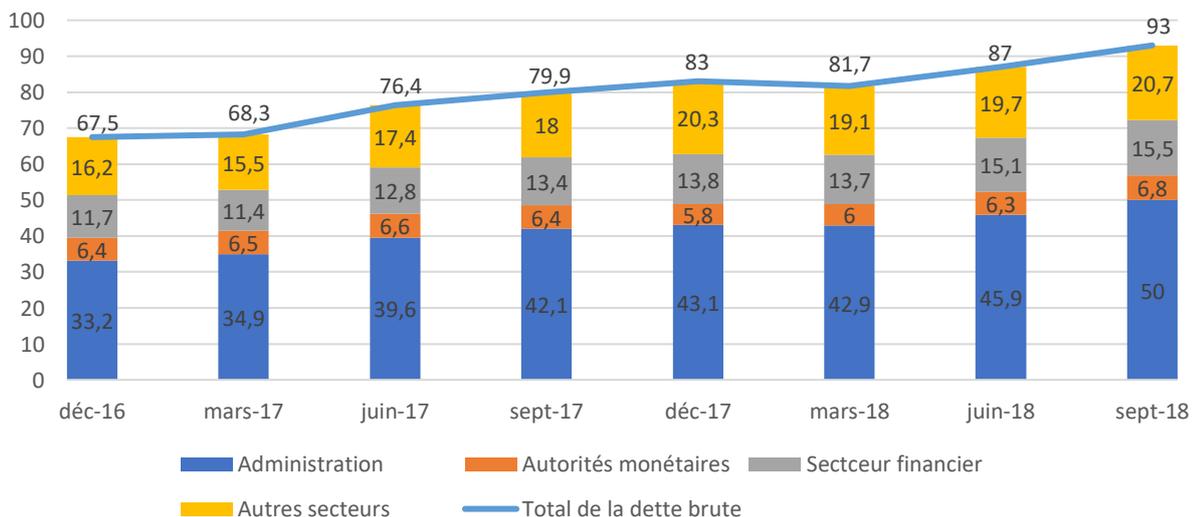
Figure 18 : Déficit Budgétaire et Déficit de la Balance des Paiements



Source : Banque Centrale de Tunisie

La dette extérieure publique (Figure 19) présente une augmentation continue allant de 67,5 MD en décembre pour atteindre les 93MD en Septembre 2018. Plus que 50 % de cette dette sont dus aux dépenses de l'administration. En effet, en décembre 2016 la dette extérieure publique de l'administration est de 33,2 MD soit 49,8 % de la dette extérieure totale. Cette part a augmenté à 50 MD en Septembre 2018 soit 53,76 % du total. Cette situation s'explique par l'intensification des tirages sur les capitaux d'emprunts extérieurs à MLT qui ont pratiquement doublé d'une année à l'autre soit 10.958 MDT en 2017 contre 5.359 MDT en 2016.

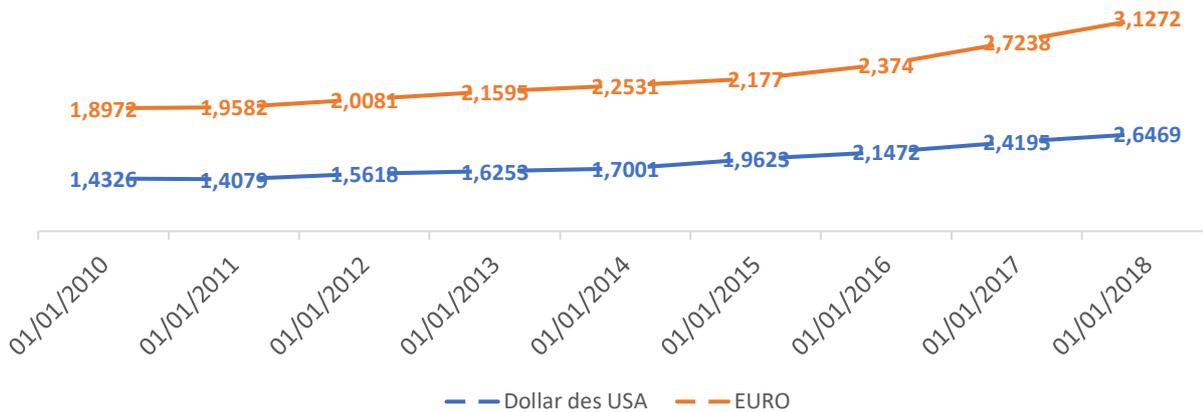
Figure 19 : Evolution de la dette publique extérieure (En MD)



Source : Banque Centrale de Tunisie

La décision de la banque centrale pour l'adoption d'un régime de change flottant a accentué la dévaluation du dinar tunisien par rapport aux monnaies fortes à savoir l'Euro et le Dollar américain (Figure 20). Cette situation explique partiellement la dégradation du solde de la balance courante puisque les importations deviennent plus chères ce qui se répercute directement sur le niveau général des prix et aussi l'augmentation du volume de paiement de la dette extérieure.

Figure 20: Evolution du taux de change par rapport au dollar américain et à l'Euro

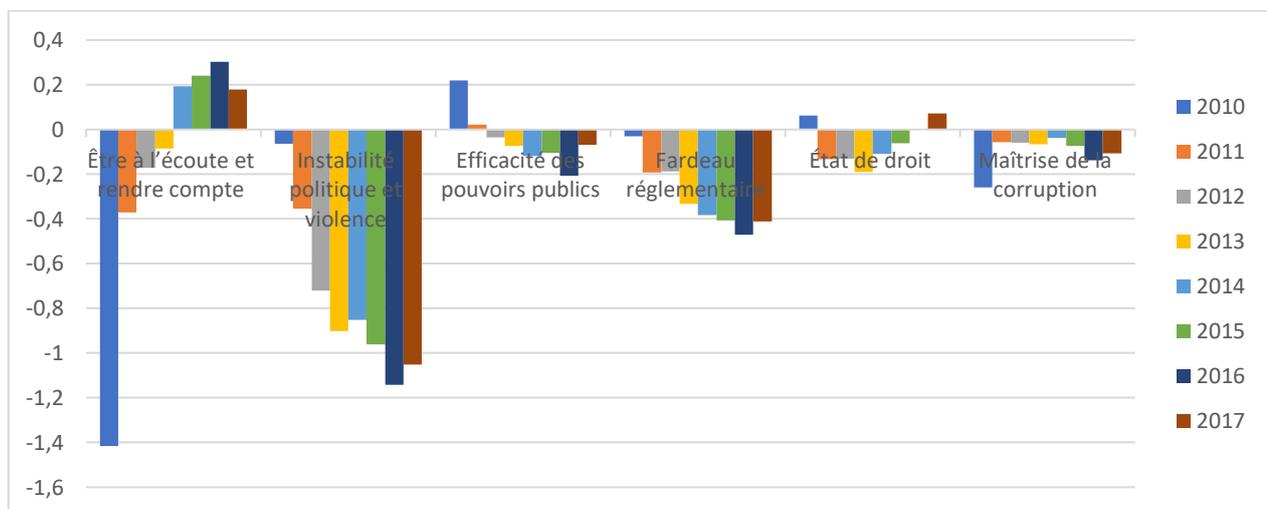


Source : Banque Centrale de Tunisie

L'analyse de l'évolution de la qualité des institutions est réalisable à travers les indicateurs de la gouvernance de Kaufmann et al. Les axes traités sont de six. (i) Être à l'écoute et rendre compte est une mesure des droits politiques, civils et les droits de l'homme. (ii) L'instabilité politique et violence évalue la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voire la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme. (iii) L'efficacité des pouvoirs publics mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public. (iv) le fardeau réglementaire mesure l'incidence de politiques non favorables au marché. (v) la variable État de droit mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du judiciaire, et l'incidence de la criminalité. (vi) La maîtrise de la corruption mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratifs, y compris la grande et la petite corruption (et le détournement des biens de l'Etat par les élites). Les différents indicateurs de gouvernances ont des valeurs entre -2.5 et 2.5. Plus les valeurs sont positives, plus la gouvernance est meilleure. L'analyse de la situation tunisienne (Figure21) montre une continuelle augmentation dans l'instabilité politique et la violence avec un indicateur de -0.06 en 2010 pour atteindre les -1.05 en

2017. Aussi les politiques influencent négativement le secteur privé avec une augmentation du fardeau réglementaire avec un indicateur qui s'est creusé de -0.03 en 2010 pour atteindre -0.41 en 2017. De ce fait, l'instabilité politique et la lourdeur réglementaire présentent une entrave au développement et à l'épanouissement du secteur privé ce qui permet d'affaiblir la croissance économique. La mauvaise gouvernance est aussi expliquée par la dégradation de l'efficacité des pouvoirs public, de l'absence de l'Etat de droit et la faible maîtrise de la corruption. Seuls les droits politiques, civils et les droits de l'homme présentent une nette amélioration durant la période 2010-2018.

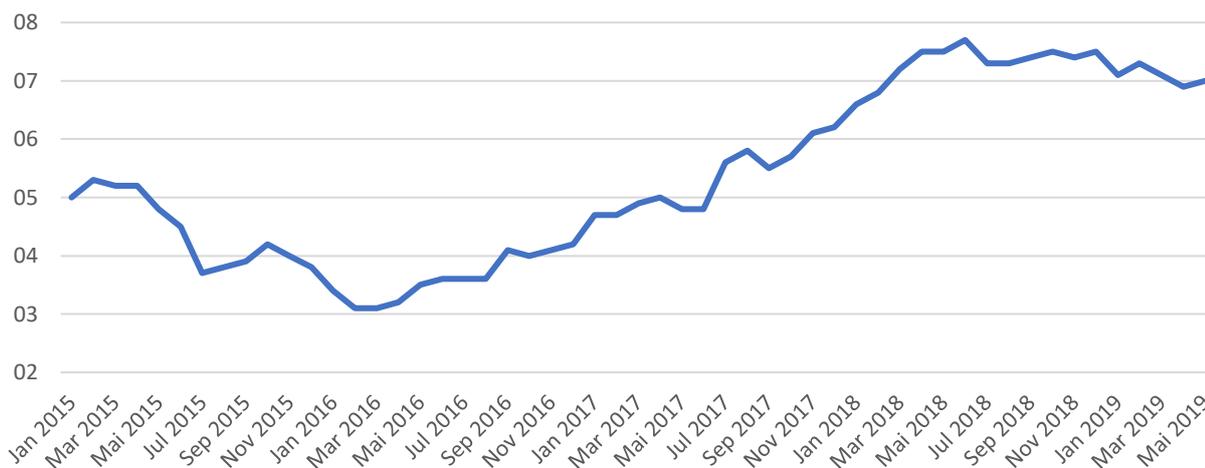
Figure 21: Indicateurs de la gouvernance



Source : Banque Mondiale

Les années 2016 et 2017 se distinguent également par une augmentation soutenue du niveau général des prix (Figure 22) suivies par une courte période de déflation commençant de Juillet 2018 jusqu'au mois de mai 2019. Cette tension inflationniste générale et soutenue depuis 2017 est alimentée par la dévaluation du dinar expliquant ainsi la hausse des prix des denrées alimentaires (+5,5% en 2017 contre +2,5% en 2016) et l'affermissement des prix des produits manufacturés (+5,9% en 2017 contre +3,6% en 2016).

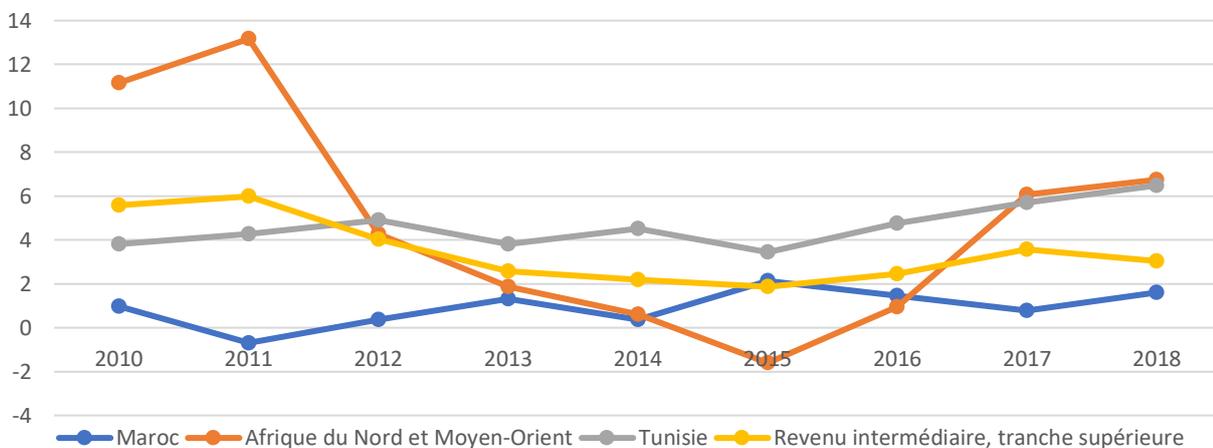
Figure 22: Evolution du taux d'inflation



Source :INS

Les pays de la région MENA ont connu une déflation sur la période 2011-2015 suivie d’une forte tension inflationniste pour les années qui suivent (Figure 23). Contrairement à la Tunisie, le Maroc a pu garder une tendance relativement stationnaire du niveau général des prix. A partir de 2015, la Tunisie creuse de forts écarts avec les pays à tranche supérieure du revenu intermédiaire.

Figure 23: Analyse comparative de l’inflation

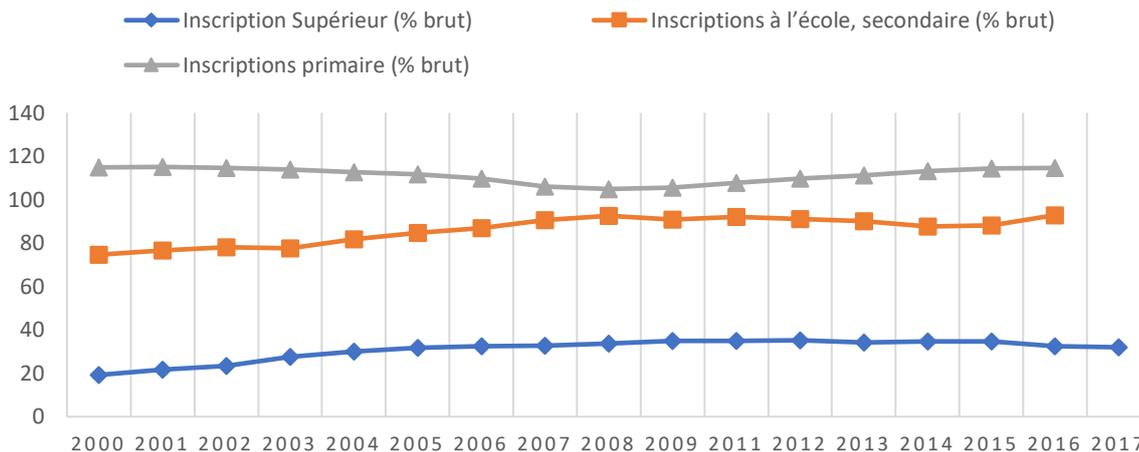


Source : Banque Mondiale

2.2.3 Les indicateurs socio-économiques

L'analyse des indicateurs socio-économiques revient à évaluer les secteurs de l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, le marché de travail, la santé, la pauvreté et la distribution des revenus.

Figure 24 : Taux d'inscription brut par niveau éducatif

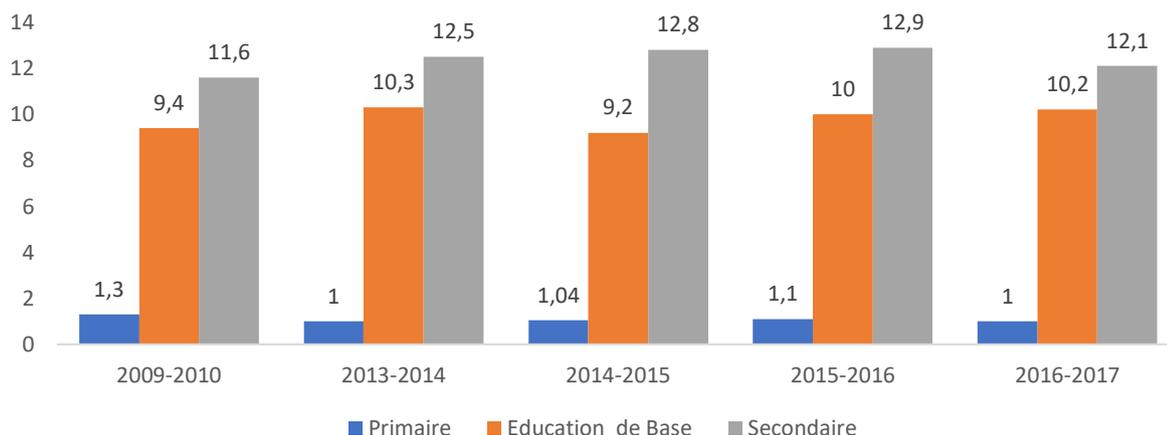


Source : Banque Mondiale, WDI

L'accès à l'éducation est une prérogative nationale. L'évolution des taux de scolarisation par niveau éducatif (Figure 24) suivent une tendance stationnaire sur la période 2000-2016. Néanmoins, les données de l'Organisation Internationale du Travail montrent que pour le cas de la Tunisie, les NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), représentent près de 25 % des jeunes ce qui reflète de forts taux d'abandons scolaires (Figure 25).

Les plus taux de décrochage scolaire sont observé au niveau de l'éducation de base est de l'enseignement secondaire. Selon le ministère de l'éducation les décrocheurs sont à 75% représentés par des garçons et que ce fléau engendre 20% de perte du budget du ministère soit la somme de 1,150 milliard. Ce phénomène est expliqué par la défaillance du système éducatif tunisien et par la pression familiale et sociale exercée sur l'élève.

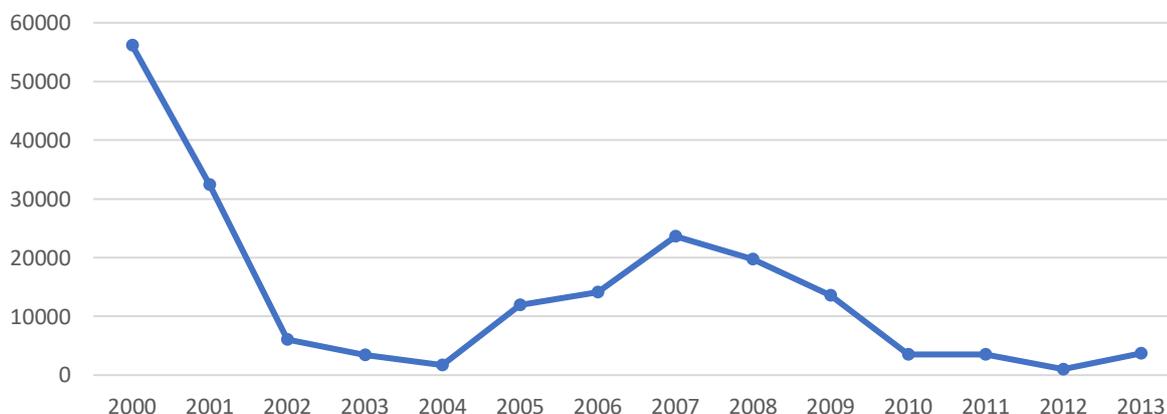
Figure 25 : Taux d'abandon scolaire par niveau éducatif



Source : Ministère de l'éducation

Grace à la politique de l'Etat quant à une éducation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, le nombre d'enfants n'allant pas à l'école est fortement réduit (Figure 26 passant de 56146 enfants en 2000 à 3675 enfants en 2013). En outre, le taux d'abandon scolaire au niveau de l'éducation primaire reste très faible (Figure 25) alors que la moyenne au niveau de l'éducation de base est de 9,82 % et celle de l'enseignement secondaire est de 12,38 %.

Figure 26 : Evolution du nombre d'enfants n'allant pas à l'école

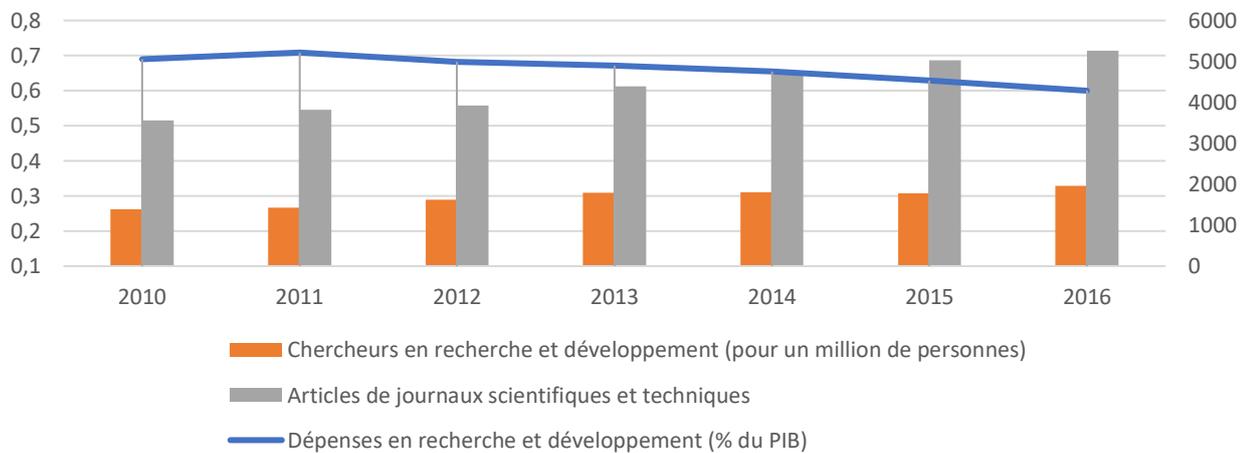


Source : Banque Mondiale, WDI

La recherche scientifique est un pilier de l'innovation dans une économie du savoir. En Tunisie, le nombre de chercheurs a augmenté d'une façon continue passant de 1088 chercheurs en 2007 à 1960 en 2016 (Figure 27). Le nombre d'articles va de pair avec cette tendance passant de 1066 articles de journaux scientifiques et techniques à 5265 articles en 2016. Malheureusement, le

développement de la recherche scientifique n'a pas été soutenu financièrement. Le secteur bénéficie de moins en moins de l'appui financier de l'Etat avec une baisse de 0,7 % du PIB en 2011 à 0,59 % en 2016.

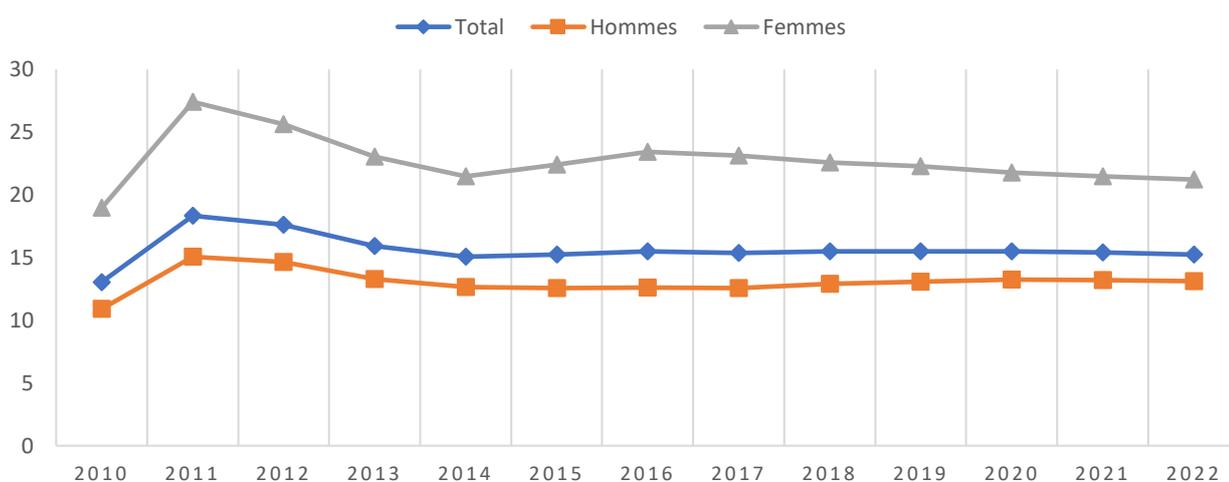
Figure 27 : Evolution des indicateurs de la Recherche et Développement



Source : Banque Mondiale, WDI

Durant les années 2000, le taux de chômage de la population de plus de 15 ans présente une moyenne de 13,6 % avec une très forte disparité genre (Figure 28). A partir de 2011 le problème de chômage s'est accentué pour atteindre les 18,33 % et pour baisser à 15,48 % en 2018. Les calculs prévisionnels de la Banque Mondiale montrent une certaine stagnation du taux de chômage d'ici 2022. Néanmoins les disparités genre persistent. Les femmes présentent en moyenne 7 % de plus que les hommes en termes de chômage.

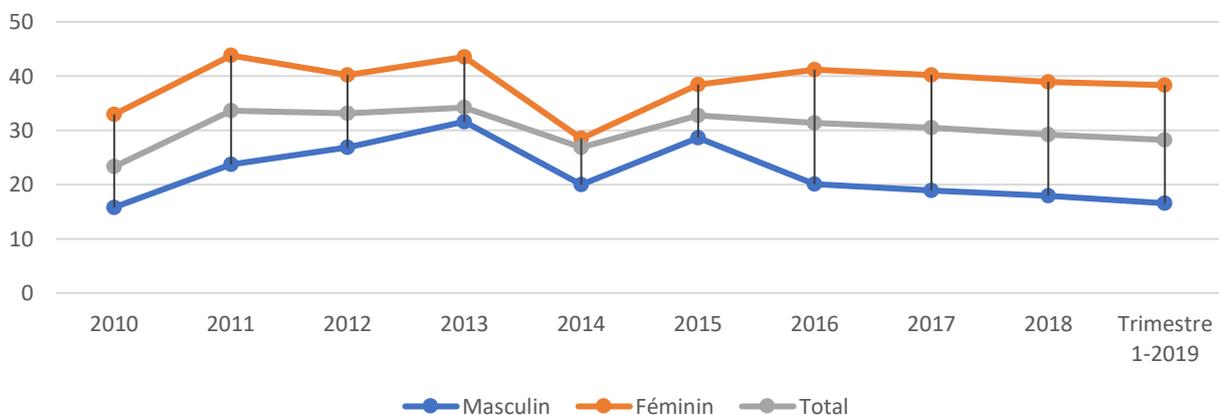
Figure 28 : Taux de chômage de la population de plus de 15 ans



Source : Banque Mondiale, WDI

La Tunisie a toujours misé sur son capital humain. Le retour d’investissement de l’éducation se fait attendre. Le taux de chômage des diplômés de l’enseignement supérieur a doublé sur la période 2006-2013 passant de 17 % à 34 % (Figure 29). Ce n’est qu’en 2014 que ce taux a exceptionnellement baissé à 26,9 % pour reprendre avec une tendance à la hausse soit 32,7 % en 2015 pour atteindre les 28,2 % en 2018. Les disparités genre dans l’accès à l’emploi touchent aussi les diplômés de l’enseignement supérieur. En effet, la forte représentativité de la femme dans les universités ne se reflète pas au niveau du marché du travail où elle subit un taux de chômage moyen de 36 % au cours de la période 2006-2018 alors que celui des hommes est de 19,5 % pour la même période.

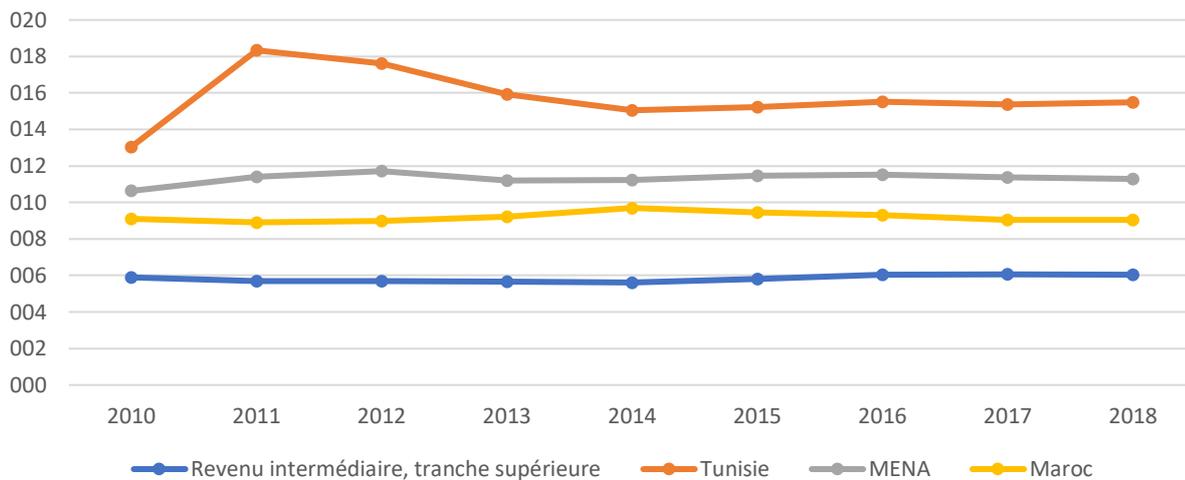
Figure 29 : Taux de chômage des diplômés du supérieur



Source : INS

La comparaison avec les autres pays montre que depuis 2010 la Tunisie est le pays qui souffre le plus du problème de chômage (Figure 30). En effet, le Maroc présente un taux de chômage moyen de 9,2 % pour la période 2010-2018 qui est en dessous de la moyenne de la région MENA (11,32 %) et celle des pays de la tranche supérieure du revenu intermédiaire (5,8 %) pour la même période. La Tunisie souffre d’un chômage structurel expliqué principalement par un faible nombre d’emplois créés. En effet, depuis 2010, l’Etat joue le rôle du principal employeur alors que le secteur privé souffre d’un faible niveau d’investissement qui ne permet pas la création de suffisamment d’emplois afin d’absorber la main d’œuvre se trouvant sur le marché, mais aussi les diplômés de l’enseignement supérieur.

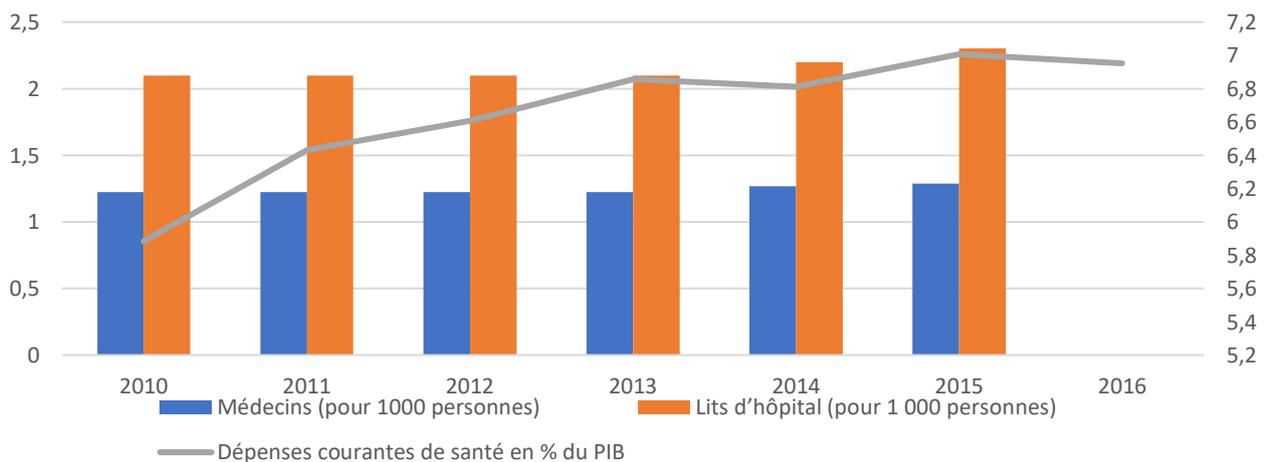
Figure 30: Evolution du taux de chômage



Source : Banque mondiale

Outre l'éducation, la santé est un pilier du développement humain. Le secteur de la santé bénéficie d'un budget de l'Etat en dépenses courantes à hauteur de 5,04 % du PIB en 2000 pour atteindre les 6,95 % en 2016 (Figure 31). Malgré cette ligne budgétaire, le secteur de la santé publique souffre d'un problème d'infrastructure qui se reflète à travers une offre limitée du nombre de lits par 1000 personnes et du nombre de médecins (Figure 32). Sur la période 2000- 2015, le nombre de lits par 1000 personnes est passé de 1,7 à seulement 2,3 lits. Le nombre de médecins par 1000 personnes suit aussi une tendance stationnaire soit de 0,767 médecins par 1000 personnes à 1,289 médecins au cours de la même période.

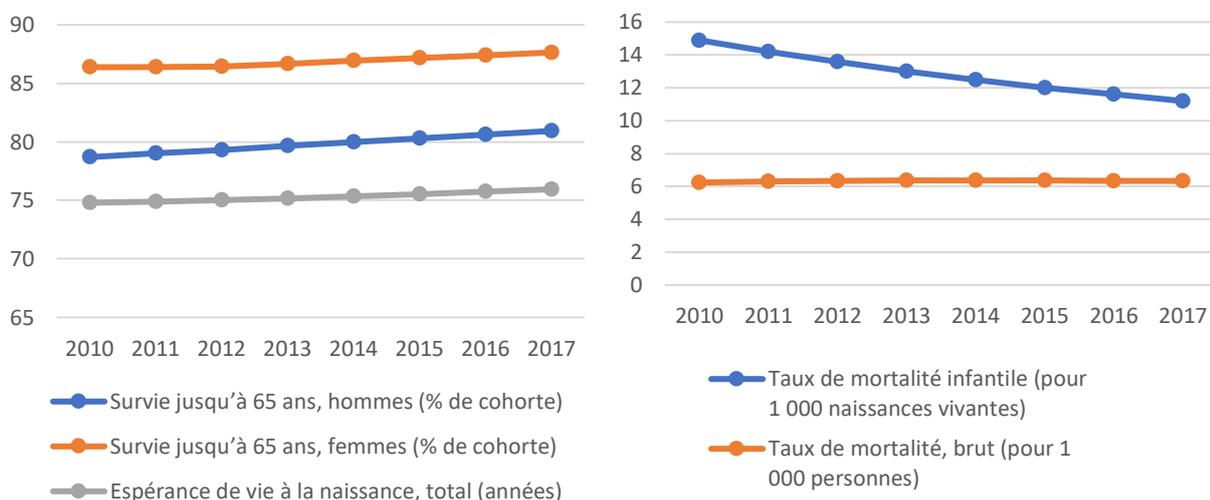
Figure 31 : Indicateurs des entrants du secteur de la santé



Source : Banque Mondiale, WDI

Néanmoins, la Tunisie présente des indicateurs d'améliorations de l'état général de la santé (Figure 32) ; la population présente un taux de survie croissant aussi bien pour les hommes que pour les femmes et une forte baisse des taux de mortalité infantile et des taux de mortalité bruts.

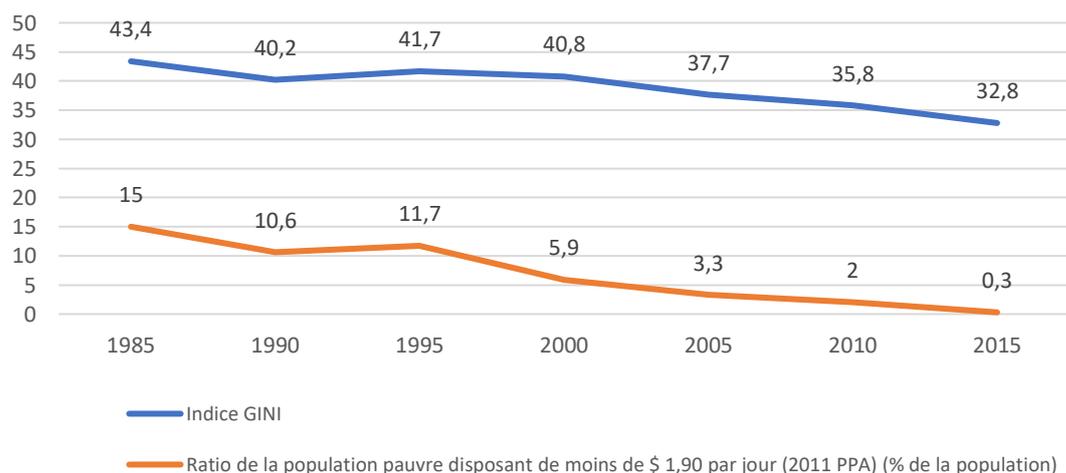
Figure 32 : Taux de Survie (Gauche) et taux de mortalité (Droite)



Source : Banque Mondiale, WDI

Dans le cadre de l'analyse sociale du pays, deux indicateurs sont utilisés : l'analyse de la pauvreté et l'indice de Gini (Figure 33). L'indice de Gini mesure la dispersion du bien-être. La Tunisie présente une baisse de la distribution inégale des revenus sur la période 1985-2015. Sur la période 2010- 2015, l'inégalité aurait diminué grâce à une hausse des revenus salariaux.

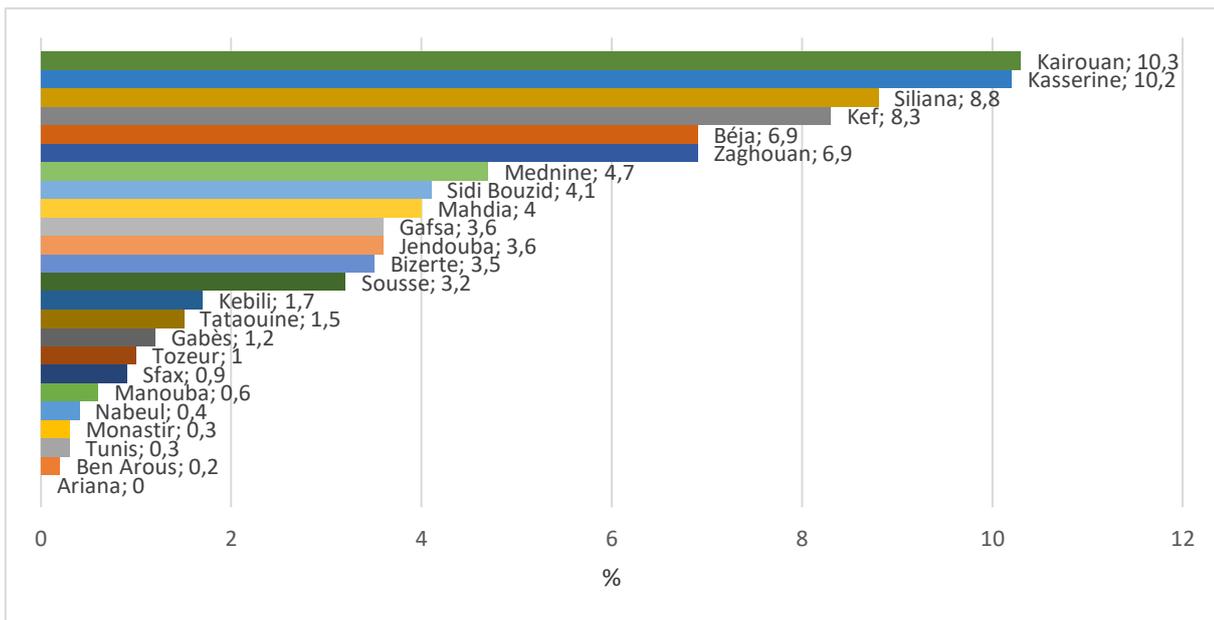
Figure 33 : Indice de Gini et de pauvreté extrême.



Source : Banque Mondiale, WDI

La pauvreté extrême⁴ aussi a fortement baissé sur la période 1985-2015. Seulement 0,3 % de la population dispose de moins de 1,25 dollar par jour pour assurer les dépenses (Figure 34). L'analyse par gouvernorat de la pauvreté extrême met en évidence de très fortes disparités régionales (Figure 29). En effet, le problème de la pauvreté est quasi-inexistant dans les villes du grand Tunis par contre une très forte concentration est implantée dans les régions du centre-ouest particulièrement le Kef (34,2%), Kasserine (32,8%), Beja (32%) et Siliana (27,8%).

Figure 34 : Pauvreté extrême régionale



Source : ITCEQ, consommation et niveau de vie, 2015

3. Les objectifs sectoriels du plan du développement 2016-2020

Le plan a visé plusieurs réformes qui touchent à tous les secteurs. Ces réformes sont essentiellement censées corriger les faiblesses apparues au cours de la période post-révolution 2011-2015, mais aussi celles jugées structurelles et qui durent depuis de longues périodes. Les réformes développées relèvent des axes stratégiques qui, à leur tour, contiennent un ensemble d'actions sous forme de projets.

⁴ L'extrême pauvreté se situe à 1,25 dollar par jour (selon les prix de 2005), Banque Mondiale.

Message : Il est à noter que plusieurs projets évoqués dans le plan n'ont pas encore vu le jour. Ces projets sont soit juste des idées en phase de recherche de financement ou en phase d'étude.

On note, en outre, que l'analyse des rapports par objectifs des ministères nous a permis de conclure que, à contrario, d'autres projets ont été réalisés sans être mentionnés dans le plan de développement quinquennal 2016-2020.

3.1 TIC et économie numérique

Dans le cadre du second axe de la transition d'une économie à faible coût à un Hub économique, le plan stratégique national « Tunisie numérique H2020 » a été mis en place pour une implantation dans tous les gouvernorats. Les principaux objectifs sont :

- Une inclusion sociale pour la garantie de l'égalité des chances ;
- L'élimination du gap numérique pour moins de disparités sociales et régionales ;
- Une administration à zéro papier à l'horizon 2020 ;
- Une économie compétitive, innovante et productive grâce à une meilleure utilisation des technologies numériques ;
- La création d'emplois et attraction des IDE

Le projet Tunisie numérique présente quatre composantes ; l'infrastructure de communication, E-Business, E-Gov et Smart Tunisia avec un coût global estimé à 591MDT dont 425MDT d'investissement sur la période 2016-2020⁵. Les rapports du ministère des TIC et de l'économie numérique montre que sur la période 2016-2018, un total de 54.771 MDT est déjà utilisé ainsi qu'une enveloppe respective de 237.061 MDT et 225.196 MDT mobilisée pour les années 2019 en 2020.

L'évaluation des indicateurs de performance de l'infrastructure du secteur TIC et économie numérique porte sur quatre axes axés sur l'accès et l'usage d'internet (Tableau 6).

⁵ Rapport PAP 2019 Ministère des TIC et de l'économie numérique.

Tableau 6: Evolution des taux d'achèvements des indicateurs de performances du secteur TIC

	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	Prévision 2018	Objectifs 2020	Taux d'achèvement
Infrastructure	Connexions internet à travers les lignes fixes (% 100 habitants)	4.7%	4.5%	4.8%	7.1%	8%	10%	47%
	Connexions internet à travers les lignes mobiles (% 100 habitants)	47.9%	62.7%	63.8%	65.1%	70%	90%	9%
	Nombre de foyers connectés à internet	29.5%	30.7%	37.5%	44.5%	60%	100%	20%
	Nombre d'abonnement au très haut débit (% 100 habitants)	0.7%	0.8%	1.2%	2%	4%	6%	23%
	Taux de couverture des zones blanches			0%	10%	100%		
E-Business	Nombres de salariés utilisant internet	31%	37.7%	44%	50%	56%	70%	38%
	Nombre de sites utilisant le paiement électronique	700	762	850	1423	1600	1500	90%
	Nombre d'utilisateurs d'internet	36.9%	46.5%	49.6%	55.5%	62%	80%	27%
E-GOV	Nombre de services administratifs à travers internet			5	8	11	25	32%
	Nombre de services intégrés opérationnels dans l'administration				4	5	25	
	Taux de correspondance signées électroniquement			20%	40%	60%	100%	
Economie numérique	Nombre d'emplois créés		3100	6000	7000	10000	14000	

Source : Rapport sectoriel du Plan de développement, MDCI.

Message : TIC et économie numérique

- Le ministère présente de respectable taux d'achèvement sur l'ensemble des projets présentés dans le plan de développement quinquennal 2016-2020.
- Différents efforts sont fournis pour résoudre le problème du paiement en ligne.
- La concrétisation du projet E-Gov est le pilier de la digitalisation des services publics et la transparence néanmoins il présente un taux d'achèvement seulement de 32%.
- Les indicateurs de performance mettent l'accent sur les aspects quantitatifs et négligent l'aspect qualitatif notamment le taux de pénétration des TIC dans l'activité économique et les indicateurs d'aptitudes à l'utilisation des TIC.

TIC et Numérique								
Projet	Axe	Projet	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Le plan stratégique national « Tunisie Numérique 2020 »	Axe N°2 : D'une économie à faible coût à un Hub économique	Le plan stratégique national « Tunisie Numérique 2020 »	Le Ministère des technologies de communication et l'économie numérique	Tous les gouvernorats du pays	Infrastructure e-GOV e-Business Smart Tunisia	2016-2020	591 MDT Investissement 2016-2020 : 425MDT	263,264 MDT 40.766 MDT 26.947 MDT 8.82 MDT

3.2 Enseignement supérieur et Recherche scientifique

En 2015, un plan national de réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été adopté sur la période 2015-2025⁶. Cette réforme est basée sur différentes mesures:

- Création d'un conseil de coordination entre les ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle ;
- Amélioration du système d'orientation universitaire ;
- Mise en place d'un système d'information sur l'emploi pour une meilleure vision des besoins des entreprises et d'adapter le cursus enseigné en fonction à travers une réforme globale du système éducatif en coopération avec le secteur privé, le développement des compétences dans les entreprises ;
- Renforcement du rôle des structures de soutien à l'entrepreneuriat.
- Développement les formations en entrepreneuriat.

Pour ce faire, le plan de développement 2015-2020 a identifié les objectifs ainsi que les critères de performance définis comme suit :

- Conversion de 50 % des établissements en établissements publics à caractère scientifique et technologique.
- 100 % des établissements opèrent selon la méthode de la gestion par objectifs.
- Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'enseignement et des structures universitaires :

Objectif du ministère	Réalisations
Construction de 13 institutions universitaires	Finalisation de la construction de 5 institutions universitaires.
Création chaque année de 20 espaces de recherches et bureaux pour les enseignants (Un total de 100 à l'horizon 2020) ;	Création de 26 espaces de recherches sur les 60 prévus entre 2016 et 2018
Construction et aménagement de 5 centres 4C	Création d'un seul centre PEEC à l'université de Carthage
Construction de 3 bibliothèques	Néant
Pourvoir 9000 lits supplémentaires aux foyers universitaires pour atteindre une moyenne de deux étudiants par chambre d'ici 2020	En 2016 allocation de 77% des lits dans le cadre de chambres doubles ou individuels relativement à un taux de 59% en 2015.

⁶ Etat d'avancement des réformes en Tunisie, OCDE, 2018

	Aucune information pour la création de lits supplémentaires.
Garçons comme filles doivent bénéficier d'une façon équitable de 3 années d'hébergement universitaire	Aucune information sur le taux d'achèvement
Des formations aux formateurs et politique de certification en entrepreneuriat	Formation aux formateurs en entrepreneuriat d'un nombre de directeurs des 4C à l'université Bavaroise
Création de 150 4C dans les institutions universitaires	146 centres sont créés
Mettre en place 15 cellules pour la promotion de la co-construction au niveau des universités	Non mentionné
Réformer l'enseignement supérieur privé à travers l'établissement de 30 contrats avec les établissements d'ES privés	Aucune information sur le taux d'achèvement

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a bénéficié d'un financement réparti selon les activités (Tableau 7).

Tableau 7 : Répartition budgétaires de l'enseignement supérieur par activités

En Milliers de dinars	2016	2017	2018	2019
Enseignement Supérieur	1029.487	990.780	990.521	1082.180
Recherche Scientifique	94.904	83.318	112.426	135.065
Œuvres universitaires	306.983	322.437	336.109	385.993
Dépenses développment	46.837	35.127	42.638	42.646
Total	1478.211	1431.660	1481.699	1645.88

Source : RAP, MES

Dans le cadre de l'axe développement humain et inclusion sociale, le ministère de l'enseignement supérieur est en charge du projet Université Tuniso-allemande de Tunis pour accueillir 3000 étudiants. Les objectifs étant de concrétiser les relations de partenariat universitaire entre l'Allemagne et la Tunisie, de développer les échanges économiques et consolider les investissements allemands en Tunisie, de délivrer des formations selon le modèle allemand aussi bien aux étudiants tunisiens qu'allemands et de former des compétences en ingénierie, sciences techniques selon les normes internationales. Ce projet présente un coût total de 175MD dont un investissement de 20MD sur la période 2016-2020.

Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique								
Projet	Axe	Projet	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Université Tuniso-Allemande	Axe N°3 : Développement humain et inclusion sociale	Université Allemande	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Gouvernorat de Tunis		Investissement 2012-2020	175MD	Non mentionné
Acquisition des équipements au profit des établissements d'Enseignement Supérieur		Acquisition des équipements au profit des établissements d'Enseignement Supérieur				2016-2020 : 20MDT	75MD	Investissement mentionné 2016-2020 : 34MD

3.3 Innovation et Recherche scientifique

Le secteur de la recherche scientifique et de l'innovation présente différentes limites. Les faibles ressources financières et humaines expliquent le faible taux d'encadrement des jeunes chercheurs, le faible nombre des chercheurs à plein temps, l'absence des centres de recherche dans certains ministères ainsi que l'absence d'un statut qui régit ces centres et la non implication du secteur privé dans les activités de la recherche scientifique. Le manque d'infrastructure pour la recherche scientifique et la lenteur dans la création des pôles technologiques expliquent fortement la quasi-absence de la valeur ajoutée de ce secteur au niveau de l'économie. D'un point de vue financier, la recherche scientifique souffre de la lenteur procédurale dans le financement des activités scientifiques et cela principalement dans le cadre de l'ouverture vers l'environnement et la coopération internationale. La recherche scientifique souffre de l'absence d'une vision stratégique et d'une veille technologique.

Le développement des pôles technologiques est contraint par

- L'inadaptation du cadre juridique à la dynamique de ces structures ainsi que son absence spécifiquement aux pépinières d'entreprises.
- Les problèmes fonciers relatifs aux terrains alloués à l'implantation des technopoles ce qui explique la réticence des entreprises pour s'y implanter.
- La gouvernance mitigée et l'absence de coordination entre les parties prenantes.
- L'absence de mécanismes de financement des projets de coopération.

Pour améliorer les conditions et la valorisation de la recherche scientifique, le plan de développement 2016-2020 a opté pour l'augmentation du budget à hauteur de 1.2 % du PIB à l'horizon 2020, la création de nouvelles structures de recherche High-Tech, l'orientation de la recherche scientifique vers les priorités nationales.

Pour ce faire le plan de développement sectoriel annonce les prérogatives suivantes :

Tableau 8 : Objectif quinquennal de la recherche scientifique et l'innovation

Objectifs du plan	Réalizations
Lancer un plan national de gouvernance de de la recherche scientifique	Création de la haute commission de la gouvernance de la recherche scientifique. Réhabilitation des unités de recherche en laboratoires pour une meilleure harmonisation des efforts Reformulation des textes qui régissent la gouvernance des structures de recherche
Développer la valorisation de la recherche scientifique et le transfert technologique	Financement de 5 projets scientifiques et financement de 8 projets de coopération pour l'appui de la créativité dans les pôles technologiques. Lancement du « Project collabora » pour le financement de 45 projets au profit de 31 institutions et 24 structures publiques. L'organisation de la foire internationale de la valorisation scientifique.
Soutenir l'infrastructure de la recherche et l'innovation	Création de 26 laboratoires de recherche
Appuyer les ressources humaines et améliorer son allocation ;	Signature de Cinque contrats de recherche sur la période 2016-2019 permettant de créer 41 laboratoire de recherche et recruter 221 chercheurs corps A , 377 chercheurs corps B, 388 doctorants et 86 ingénieurs.
Renforcer la coopération internationale	Participation de la Tunisie au projet Horizon 2020 sous la régie de l'Union Européenne pour l'appui de l'invention et la créativité. Renforcement des accords bilatéraux pour une meilleure ouverture sur les avancées technologiques.
Développer l'innovation technologique et appuyer les pôles technologiques et de compétitivité	Il est prévu qu'en 2018, 8 projets de valorisation de la recherche scientifique devraient être signés avec les pôles technologiques.

Le rapport d'activités du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique annonce les indicateurs de performances suivants :

- Une augmentation du nombre de publications scientifiques de 7400 en 2017 à 8200 en 2019 ;
- Classement de deux universités tunisiennes parmi les 1000 premières dans le monde en 2019.
- L'enregistrement en 2019 de 90 brevets d'inventions au niveau national et 7 au niveau international ;

- La signature de 79 et 130 conventions de coopération avec l'environnement socio-économique respectivement en 2017 et 2019 ;

Les efforts fournis pour rendre la Tunisie un hub économique, ont mis l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure notamment dans le cadre du transport logistique.

Message : Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

- Une divergence entre les projets annoncés au niveau du plan de développement 2016-2020 et ceux décrits dans le rapport annuel du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- Les différents objectifs annoncés dans les rapports annuels du ministère de l'enseignement supérieur ne sont que partiellement atteints.
- Le budget alloué à la recherche scientifique a baissé au lieu d'atteindre les 2 % du PIB.
- Les outputs de la recherche scientifiques sont dus à des efforts fournis par les enseignements chercheurs et non soutenu financièrement par le ministère.
- Aucune amélioration des prestations des œuvres universitaires étant donné le faible investissement en infrastructure.
- La promotion de l'innovation souffre de problèmes procédural et règlementaire.
- Les indicateurs de performances annoncés sont purement quantitatifs et ne reflètent pas l'aspect qualitatif.

3.4 Energie

Le diagnostic de la situation de l'économie tunisienne en termes d'exploitation et de consommation de ressources énergétiques révèle l'adoption de modèle de production et de consommation énergivore et le déclin naturel de la production énergétique. Le plan de développement vise l'optimisation de la gestion des ressources naturelles.

La production d'électricité et du gaz a enregistré une croissance de l'ordre de 1% et 4,1% pour les années 2016 et 2017 alors qu'elle était estimée à 3,3% et 4% suite à la baisse de la production nationale, mais également suite au retard au niveau de la réalisation des projets de la turbine à gaz de Mornaguia et la station électrique de Rades C.

Selon le rapport du ministère de l'énergie et des mines, les projets d'installation des panneaux photovoltaïques ont connu une certaine progression. L'objectif du plan 2016-2020 est d'atteindre 97 MW dont 25 MW sont programmés pour l'année 2019.

Les projets de production d'électricité par les entreprises à partir des énergies renouvelables ont démarré en 2017. La production de 2019 est estimée à 10 MW.

Pour les projets de la société Tunisienne d'électricité et du gaz (STEG) dont la station photovoltaïque de Tozeur (1ère étape) qui est censée entrer en exploitation depuis 2017 avec une production de 10 MW, puis reprogrammée pour le 2ème semestre de 2018, mais sa mise en exploitation est août 2019. La 2ème étape est aussi lancée en août 2019 pour la même capacité de production.

L'annonce des projets de production éolienne d'électricité par les autorisations pour une capacité totale de 120 MW a été le 18 août 2018, mais l'exploitation ne peut avoir lieu qu'après 2020.

La première annonce du programme de production d'électricité par les énergies renouvelables durant la période 2017-2020 a été en avril 2018 pour une capacité de production de 1860 MKW.

L'actualisation des projets d'investissements pour la période 2017-2020 a favorisé l'accroissement de la production de 1000 MKW à 1860 MKW réparties entre le secteur public (STEG) et le secteur privé.

Energie							
Projet	Axe	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie au Gouvernorat de Nabeul	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines : Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz	Nabeul	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une interconnexion électrique de 600 MW entre la Tunisie et l'Italie. Réalisation de deux postes de transformation pour convertir le courant électrique à El Haouaria et en Sicile. 	<ul style="list-style-type: none"> 1ère étape 2016-2020: Etude économique achevée (Recherche de financement en cours pour la réalisation des études financières, techniques et d'impact sur l'environnement) 2ème étape : réalisation du projet : 2020-2021 	1500 MDT 1ère étape : 470 MDT	
Station à vapeur cycle combiné à Skhira	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines : La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)	Sfax	<ul style="list-style-type: none"> Les études, la construction et le transport sur place. L'installation, les essais et le fonctionnement de l'équipement électromécanique. Un réservoir de carburant, un four pour chauffer l'eau, et des turbines à vapeur pour produire de l'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> 1ère étape : En cours d'élaboration des études techniques. 2ème étape : exécution du projet 2018-2020 	684 MDT 1ère étape : 430 MDT	
Centrale électrique à cycle combiné Radès « C » au Gouvernorat de Ben Arous	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines : Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz	Ben Arous	<ul style="list-style-type: none"> Etudes, fabrication, fourniture, transport et installation sur place, Test et mise en marche des équipements électromécaniques, Etude d'ingénierie et de génie civil des installations - Réalisation des installations pour l'électricité 	2016-2020	672 MDT	

					fournir le gaz, l'eau de refroidissement et la distribution de l'électricité.				
Centrale éolienne de production d'électricité El Ktef	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines : La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)	Médénine		<ul style="list-style-type: none"> - Centrale éolienne pour la production de l'électricité d'une capacité égale à 90 MW. - Raccordement au réseau de transport d'électricité. 		<ul style="list-style-type: none"> - 1ère étape : En cours d'élaboration des études - 2ème étape 2017-2021 : exécution du projet 	270 MDT	1ère étape : 176 MDT
Centrale éolienne de production d'électricité Menzel Abderahmen	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines : La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)	Bizerte		<ul style="list-style-type: none"> - Centrale éolienne pour la production de l'électricité d'une capacité égale à 120 MW. - Raccordement au réseau de transport d'électricité 		<ul style="list-style-type: none"> - 1ère étape : En cours d'élaboration des études - 2ème étape 2017-2021 : exécution du projet 	260 MDT	1ère étape : 176 MDT
Centrale éolienne de production d'électricité Tbagha	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines : La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG)	Kébili		<ul style="list-style-type: none"> - Centrale éolienne pour la production de l'électricité d'une capacité égale à 90 MW. - Raccordement au réseau de transport d'électricité 		<ul style="list-style-type: none"> - 1ère étape : En cours d'élaboration des études - 2ème étape 2016-2020 : exécution du projet 	240 MDT	
Projet de Gazoduc Skhira – Sahel	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	SOTRAPIL	Sfax, le centre et le Sahel		<ul style="list-style-type: none"> - Un pipeline d'une longueur de 169 km et de diamètre de 12. - Une station de pompage à Skhira. - Une station d'accueil à Sidi Litaim - Une station d'accueil à Menzel Hayet pour alimenter le centre et le sahel . 		2016-2020	170 MDT	
Stations photovoltaïques de production d'électricité	Axe N°2 : D'une économie faible coût à un hub économique	Ministère de l'Energie et des mines	Tataouine, Médénine, Kébili, Gafsa et		<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 5 stations photovoltaïques (50 MW). - Raccordement au réseau de transport d'électricité 		1ère étape : recherche financement pour	150 MDT	

hub économique	La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz	délégation de Djerba		l'élaboration des études - 2ème étape 2017-2021 : exécution du projet			

3.5 Environnement, développement durable et économie verte

Dans le cadre de l'axe « Economie verte moteur du développement durable » plusieurs objectifs sont fixés à savoir l'aménagement du territoire équitable en respect des équilibres écologiques ; l'optimisation de la gestion des ressources naturelles ; la protection de l'environnement ; l'adoption des méthodes propres de production et de consommation et la réduction des risques de catastrophes naturelles et technologiques.

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs projets ont été avancés par ce plan développement :

- **Le “Programme régional de développement (PRD)”** est un programme annuel dont le budget est alloué aux gouvernorats qui, à travers les conseils régionaux, programment les actions et les projets permettant d'améliorer le niveau et la qualité de vie (l'électrification, l'eau potable, les routes et les pistes rurales et agricoles, l'habitat et l'assainissement), la formation professionnelle, la consolidation des opportunités d'emploi à travers les chantiers régionaux, la contribution aux financements des PME, etc.

L'étude d'évaluation de ce programme est lancée en février 2019 par un bureau d'étude spécialisé avec le soutien de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). L'objectif est d'analyser les différents aspects de ce programme et le niveau d'avancement de ces différentes composantes durant la période 2016-2018.

- **Le programme de développement intégré (PDI)** a été décidé en 2011 et qui porte sur 90 projets pour une 1ère et 2ème tranche touchant les délégations prioritaires des gouvernorats de l'intérieur (81% des projets) pour un coût global de 520 MDT.

Dans le cadre du plan de développement 2016-2020 et suite aux résultats de l'évaluation du programme en 2016, une troisième tranche a été lancée en avril 2018 afin de couvrir la totalité des délégations de l'intérieur du pays, soit 100 projets touchant 100 délégations pour un coût global de 1000 MDT. Ces projets visent la création de 12400 projets individuels, la formation de 8700 bénéficiaires dans divers domaines, l'aménagement de 3200 ha de PPI, l'aménagement de 60 zones industrielles et artisanales, la création de 5 cyber-parcs, l'aménagement de 900 km de routes et pistes rurales, l'alimentation en eau potable de 8000 familles et la construction de 90 édifices dans différents secteurs.

- **Les projets de dessalement de l'eau de mer** : il est prévu la réalisation de 3 stations dont celle de Sfax. L'objectif de ce projet est de renforcer l'approvisionnement en eau potable à long terme dans la région de grand Sfax et l'amélioration de la qualité de l'eau desservies. Le

financement de ce projet est assuré par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) à travers un crédit attribué en janvier 2019 à une valeur de 804MD remboursable sur 25 ans. Les travaux de cette station vont démarrer en 2019 et sera opérationnelle en 2021.

Plusieurs grands projets mentionnés dans le plan du développement 2016-2020 portant sur l'environnement et qui sont en cours de réalisation par l'Office National de l'Assainissement⁷. Le montant des investissements estimés au cours de la période 2016- 2018 est de 633,5 MD contre 970MD pour toute la période soit un taux de réalisation d'environ 65,3 %. Pour l'année 2017, ces investissements sont de l'ordre de 162 MD, financés par le budget de l'Etat (32%) et les prêts et dons (68%), contre des prévisions de l'ordre de 158 MD, soit un taux de réalisation d'environ 102%:

- **Programme d'assainissement des petites et moyennes villes dans les régions intérieures** : Ce projet est financé par la KfW. Les travaux réalisés consistent à l'achèvement de pose du réseau à Bouarada, Essers, Mornaguia, Meknassi et Djerissa ; l'achèvement des travaux des stations d'épuration de Meknassi, Djerissa, Essers, Bouarada et Mornaguia ; la poursuite des travaux de pose du réseau à Makthar avec un taux de réalisation de 35% et des travaux du réseau de transfert (20%) ; la poursuite des travaux de réalisation de la station d'épuration de Makthar avec un taux de 85% ; l'avancement des travaux de la première tranche du projet d'assainissement de la ville de Borj El Amri et son raccordement à la station d'épuration de Mornaguia (le taux d'achèvement de 15%), la deuxième tranche est en phase d'évaluation des offres.

- **Projet d'assainissement de Sousse Hamdoun** avec le financement du KfW. Les travaux réalisés : l'achèvement des travaux de réhabilitation (Sousse Sud; M'saken, Khezama-Ouest, Bouhsina, Hergla et Ksibet Sousse) ; les travaux de la deuxième tranche de réhabilitation du réseau secondaire de la ville de Sousse (20% d'avancement), les travaux d'assainissement de la Cité Ennour à M'saken (78% d'avancement) ; la poursuite des travaux de réalisation de la station d'épuration de Sousse Hamdoun et de réhabilitation de la station d'épuration de Sousse Sud (75% taux d'avancement). En ce qui concerne Kalaa Sghira, les offres sont en cours d'évaluation.

- **Projet d'extension et de réhabilitation de 19 stations d'épuration et de 130 stations de pompage dans les gouvernorats de Nabeul, Mahdia, Sfax, Sidi Bouzid, Gafsa, Kasserine** (financé par KfW / AFD / CE) : l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'extension des stations d'épuration de Menzel Bouzelfa, Sahline, Dar Chaabane El Fehri et Grombalia. Certaines

⁷ Selon le dernier rapport annuel de l'ONAS 2017.

stations sont entrées en exploitation : Esserss, Bouarada, Meknessi, Jerba Ajim, Mazouna, Tazarka, Soma, Maamoura, Ain Draham, Sidi Amor Borj Touil ; la poursuite des travaux des stations de Mahares, Sidi Bouzid et Gafsa ; la Signature du marché relatif à la station d'épuration de Kasserine ; l'évaluation des offres portant sur les travaux relatifs aux stations d'épuration de Mahdia, Ouerdanine, El Djem et Sidi Bou Ali est en cours et l'approbation du dossier d'appel d'offres pour la station d'épuration de Sayada est en cours aussi.

- **Projet d'assainissement de Tunis nord** (financé par la BIRD) : l'achèvement des travaux en raison de 75 % pour la station de pompage ; 65% pour la pose des conduites ; 65% pour l'émissaire marin. L'élaboration des études techniques relatives à la station d'épuration de Tunis Nord est en cours et la signature du marché relatif aux études techniques concernant l'évacuation des eaux traitées à Tunis Sud est en cours.

- **Projet d'assainissement de 4 villes : el Guettar, Ben Guerdene, Foussana et Regueb** (financé par la KfW) Les travaux de la station d'épuration de Ben Guerdane ont démarré fin décembre 2017 et El Guettar début 2018. Les travaux de pose du réseau sont à 60% pour la ville d'El Guettar et 30% pour Ben Guerdane.

- **Programme national d'assainissement des quartiers populaires** : l'achèvement des travaux d'assainissement de 42 quartiers populaires en 2017 (soit 1023 quartiers, profitant à environ 1,28 millions d'habitants), contre 22 quartiers en 2016.

Environnement, développement durable et économie verte						
Projet	Axe	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Dépenses réalisées
Programme Régional du Développement (PRD)	Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions	- Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale - Les Conseils Régionaux	24 Gouvernorats	- Infrastructure productive - Infrastructures et Equipements socio-collectifs - Chantiers régionaux - Création d'emplois	2016-2020	2515 MDT 1827 MDT dont: - Jendouba : 57 MDT - Kasserine : 67 MDT - Kairouan : 61 MDT ... - Tunis : 48 MDT
Plan d'Investissement Communal (PIC)	Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions	Ministère des Affaires Locales	Toutes les communes	- Investissement et équipement des nouvelles communes et des communes à élargir - Programme annuel d'investissement pour l'année 2020 (PAI 2020): complémentaire au Programme de Développement Urbain et de Gouvernance Locale portant sur des projets de proximité (infrastructures municipales) et des projets structurants (projets de la ville tels que abattoirs, stade ou complexe sportif ou culturel...) - Programme d'intervention dans les routes municipales - Mise en place d'un système d'identification unique des citoyens et d'une plateforme des services numériques Coût.	2016-2020	1 309 MDT - 1 ère étape : 312 MDT

<p>Programme de Développement Intégré (PDI) – troisième tranche</p>	<p>Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions</p>	<p>Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (Commissariat Général au Développement Régional)</p>	<p>100 délégations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments productifs individuels - Éléments d'infrastructure productive - Éléments socio-collectifs 	<p>2018-2021</p>	<p>700 MDT 1 ère étape : 150MDT</p>	
<p>Station de dessalement de l'eau de mer à Sfax</p>	<p>Axe 5 : l'Economie verte, pilier du développement durable</p>	<p>Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (PPP)</p>	<p>Sfax</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de l'usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité équivalente à 100 000 m3 / jour extensible à 200 000 m3 / jour. - Installation des infrastructures (une station de pompage, un réseau de raccordement au réseau d'approvisionnement et d'évacuation des sels) 		<p>650 MDT</p>	
<p>Programme de renforcement des réseaux d'assainissement dans 11 grands Gouvernorats</p>	<p>Axe 5 : l'Economie verte, pilier du développement durable</p>	<p>Office National de l'Assainissement</p>	<p>Tunis, Ariana, Manouba, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Kairouan, Mahdia, Monastir, Gabès et Médenine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau et réhabilitation de 4 stations d'épuration (Meliane Amont, Sousse Nord, Jedaida et Kélibia) - Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement (Tunis, Ariana, Manouba, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Kairouan, Mahdia, Monastir, Gabès et Médenine) à raison de 536 km de canalisations. - Réhabilitation d'environ 13 850 boîtes de branchement et 52 stations de pompage et le raccordement d'environ 15 400 logements au réseau d'assainissement. 	<p>Investissement 2016-2020 : 27 MDT</p>	<p>340 MDT</p>	

<p>Programme d'assainissement de 10 villes de taille moyenne</p>	<p>Axe 5 : l'Economie verte, pilier du développement durable</p>	<p>Office National de l'Assainissement</p>	<p>Tejerouine, Dahmani, El Ksour, Redayef, Oum Larayes, Medhilla, Souk Lahad, Takelsa, Souessi et Ksar Gafsa.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de 6 stations d'épuration à Tejerouine, Dahmani/El Ksour, Redayef/Oum Larayes, Souk Lahad, Takelsa et Souessi. - Renforcement du réseau et des systèmes de transfert des eaux dans ces villes - Raccordement des réseaux d'assainissement de Gafsa Ksar à la station d'épuration. 	<p>Investissement 2016-2020 : 53 MDT</p>	<p>147 MDT</p>	
<p>5ème Programme d'assainissement des quartiers populaires</p>	<p>Axe 5 : l'Economie verte, pilier du développement durable</p>	<p>Office National de l'Assainissement</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement d'environ 200 quartiers populaires - Construction d'environ 35 600 boîtes de branchement au réseau public d'assainissement - Réalisation de 3 stations d'épuration et de 38 stations de pompage - Acquisition d'équipement d'exploitation et de maintenance 	<p>Investissement 2016-2020 : 59 MDT</p>	<p>83 MDT</p>	

3.6 Entreprises publiques et PPP

Parmi les objectifs du plan de développement 2016-2020 est de diversifier le tissu économique et d'augmenter son employabilité, se positionner dans les chaînes de valeur à l'échelle mondiale, promouvoir les secteurs prometteurs et développer les filières économiques complémentaires, intégrales et durables. Dans ce cas le rôle de l'Etat et des entreprises publiques est jugé considérable et l'intervention du secteur privé en tant que partenaire est souhaitable pour mieux atteindre ces objectifs.

A ce niveau deux grands projets sont présentés dans ce plan :

- **Le gisement de phosphate Tozeur- Nafta** : la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) a chargé le bureau d'étude français SOFRECO (septembre 2017) pour réaliser l'étude de faisabilité économique du projet et de son impact environnemental en vue d'une exploitation à partir de 2022. Il est à noter que les investissements réalisés en phosphate ont atteint 198,6 MDT soit 24,4% de l'ensemble des investissements programmés dans le plan puisque tous les projets ont été retardés y compris celui de Tozeur-Nafta.
- **L'unité de production d'acide technique alimentaire** : le projet consiste à la construction d'une unité industrielle produisant l'acide phosphorique purifié de grade alimentaire et qui sera implantée dans la zone industrielle de Gabes et intégrée au sein de l'usine d'Acide Phosphorique existante. Selon les fiches techniques de la CGT, les travaux sont étalés sur deux années 2017 et 2018.

Message : Plusieurs autres projets sont lancés en PPP et sont mentionnés dans d'autres domaines : Port d'Enfidha, la zone logistique de Rades, le projet d'extension du port de Rades, la construction de la ligne ferroviaire Gabès-Médénine.

Entrepise publique et PPP							
Projet	Axe	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Gisement Nafta- Tozeur	Axe N°2 : D'une économie à faible coût à un hub économique	Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG)	Tozeur	<ul style="list-style-type: none"> - Une mine de surface, avec une capacité maximale de 4 millions de tonnes par an - Station de lavage en deux unités d'une capacité maximale de 2,5 millions de tonnes par an - Puits profonds et stations de pompage et conduites de transfert des eaux industrielles. - Pipelines et stations de pompage pour le transfert hydraulique de phosphate vers les usines de Gabès à une distance de 250 km. 	2016-2020	376 MDT	
Unité de production d'acide technique alimentaire	Axe N°2 : D'une économie à faible coût à un hub économique	Groupe Chimique Tunisien (GCT)	Gabès	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une unité intégrée de production d'Acide Technique/ Alimentaire avec une capacité de 60 000 Tonnes / an de l'acide alimentaire avec une concentration de 61,5% de P2O5 	<ul style="list-style-type: none"> - 1ère étape : la recherche de financement est en cours - Déploiement des offres en cours - 2ème étape : réalisation du projet 2017-2020 	200 MDT	

3.7 Agriculture

Le plan de développement 2016-2020 cherche à consolider le rôle du secteur agricole, mais aussi d'améliorer sa productivité, son employabilité et sa compétitivité afin d'avoir une valeur ajoutée plus importante. L'objectif est d'atteindre un taux de croissance du secteur agricole d'une moyenne annuelle de 5 % pendant 2016-2020 et d'augmenter la part des produits alimentaires dans les exportations totales.

Durant la période 2016-2018, la croissance enregistrée par le secteur agricole est irrégulière et loin des prévisions du plan puisque les taux réalisés sont de l'ordre de -8,5%, 2,5% et 9,8% pour les années 2016, 2017 et 2018 contre -3,9%, 4% et 9,7% prévus pour les mêmes années. Cette nette amélioration enregistrée au cours de la dernière année est due essentiellement à la production de l'huile d'olive et du blé.

Les investissements agricoles ont atteint 3843,4 MDT dont 34,6% du secteur public soit 30% de ce qui a été prévu dans le plan et 65,4% du secteur privé soit 95,6% du prévu. La majorité de ces investissements est relative à la finalisation des deux barrages de Serrat au Kef et El Kebir Gafsa, à la construction des nouveaux barrages, au réaménagement des ports de Chebba et Tbolba et à la construction d'un port de pêche à Sidi Mansour.

Les projets proposés dans le plan sont :

Le projet de développement agricole intégré (PDAI) financé par l'Etat à travers un financement extérieur à un montant de 730MDT. L'objectif est de promouvoir le développement agricole durable dans des régions défavorisées à savoir Oued Tessa au Kef, le sud de Siliana, l'ouest de Mahdia, le sud-est de Zaghouan, les zones montagneuses de Sidi Bouzid, les collines de Kairouan, l'ouest de Bizerte et le sud de Kasserine. Toutefois, seulement les études relatives à Kasserine et Bizerte sont prêtes.

- Projet de développement Agricole intégré du Nord de Siliana : l'étude en cours de préparation
- Projet de développement Agricole intégré du Sud Est de Zaghouan : l'étude en cours de préparation par la BAD

Pour les deux projets suivants, les études n'ont pas été lancées :

- Projet de développement Agricole intégré au bassin versant d'Oued Tessa
- Projet de développement Agricole intégré d'Ouest de Mahdia

Toutefois, dans le cadre des objectifs des plans PDAI, d'autres projets ont vu le jour et sont réalisés à 25 % des prévisions à savoir la modernisation des zones irriguées de Madjrda (2ème étape) pour une surface de 2750 ha du gouvernorat de Manouba et l'amélioration de la gestion des eaux dans les oasis de Gabes, Tozeur et Kebili sur une surface de 800 ha.

Agriculture							
Projet	Axe	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Projet de développement Agricole intégré au bassin versant d' Oued Tessa	Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en Eau	Kef (Neber, Kef East, Essers, Ksour et Dahmani) Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes rurales et points d'eau (forages et lacs) - Réhabilitation des périmètres irrigués - Développement des filières agricoles et forestières locales - Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols. 	-	78 MDT	
Projet de développement Agricole intégré du Nord de Siliana	Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en Eau	Siliana (Bourouis, Gaafour, Krib et Arroussa)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes rurales et points d'eau (forages et lacs collinaires) - Réhabilitation des périmètres irrigués - Développement des filières agricoles et forestières locales - Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols 	1ere étape : études en cours de préparation	72 MDT	
Projet de développement Agricole intégré d' Ouest de Mahdia	Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en Eau	Mahdia (Ouled Chamekh, Hbira, Chorbane, Essouassi)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes rurales et points d'eau (forages et lacs collinaires) - Réhabilitation des périmètres irrigués - Développement des filières agricoles et forestières locales - Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols 		70 MDT	
Projet de développement Agricole intégré du Sud East de Zaghuan	Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en Eau	Zaghuan (Nadhour, Saouaf et Zeriba)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes rurales et points d'eau (forages et lacs collinaires) - Réhabilitation des périmètres irrigués - Développement des filières agricoles et forestières locales 	1ere étape : Les études sont en cours de préparation (don BAD)	60 MDT	1ere étape : étude (5MDT)

	<p>Projet de développement agricole intégré des zones montagneuses du Kairouan</p>	<p>Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en Eau</p>	<p>(Ouslatia, El Ala, Hajeb el Ayoun et Haffouz)</p>	<p>Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes rurales et points d'eau (forages et lacs collinaires) - Réhabilitation des périmètres irrigués - Développement des filières agricoles et forestières locales <p>Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols</p>	<p>50 MDT</p>		
<p>Projet de développement agricole intégré d'Ouest de Bizerte</p>	<p>Axe N°4 : Concrétisation des ambitions des régions</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en Eau</p>	<p>Bizerte (Sejnene, Ghazalla et Joumine)</p>	<p>Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes rurales et points d'eau (forages et lacs collinaires) - Réhabilitation des périmètres irrigués - Développement des filières agricoles et forestières locales <p>Travaux et pratiques de conservation des eaux et du sols</p>	<p>1^{ère} étape : préparation de l'étude</p> <p>45 MDT</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} étape : 5MDT 			

3.8 Santé

La santé constitue également le pilier du développement humain. Depuis l'indépendance, le gouvernement cherche à développer le système de santé et améliorer les conditions de vie et ceci en améliorant la situation sanitaire générale, et en permettant d'augmenter l'espérance de vie à la naissance et limiter les décès au minimum.

Face à ces objectifs, le gouvernement s'est engagé à réaliser un hôpital multidisciplinaire dans le gouvernorat de Béja. Le financement sera assuré par le groupe britannique IHG (International Hospitals Group), en vertu de l'accord signé entre la Tunisie et le Royaume-Uni. Le feu vert pour ce projet a été donné par le chef du gouvernement lors de sa visite à Beja le 7 juin 2017.

De même, les deux autres projets annoncés dans le plan du développement 2016-2020 à savoir l'hôpital pédiatrique prévu à Manouba qui bénéficiera d'un financement qatari de l'ordre de 24 millions de DT et le centre de lutte contre le cancer ont été seulement cités, avec d'autres projets, lors d'une réunion du travail rassemblant les deux ministres de santé et de l'équipement et de l'habitat en avril 2019.

Message :

-Le rapport du ministère de santé indique son engagement dans d'autres projets (amélioration des capacités d'accueil d'autres hôpitaux ; l'achat des équipements et matériels médicaux, etc.). Ceci est confirmé dans le rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020 : centre de radiologie à l'hôpital Abderahmen Mami Ariana, dispensaire à Oued Meliz Jendouba, unité d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'hôpital de Jendouba, service oncologie pour les enfants à l'hôpital Habib Bourguiba Sfax, unité de consultation externe au Centre National de Greffe de la Moelle Osseuse Tunis.

-Aucune indication sur les projets avancés dans le Plan de développement 2016-2020 (la concrétisation et la finalisation des études, le démarrage des travaux, l'état d'avancement, etc.).

- D'autres projets sont annoncés dans le rapport d'évaluation du plan de développement 2016-2020 comme étant en phase d'étude : hôpital de Kairouan, hôpitaux régionaux de type B à Sebiba, Jelma, Ghardimaou, Tela, Dahmeni, Makther, hôpital multidisciplinaire à Gafsa, Sidi Bouzid et la rénovation des hôpitaux régionaux de Regueb et Meknessi.

Santé							
Projet	Axe	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Création d'un nouvel hôpital d'enfants dans le district de Tunis	Axe N°3 : Développement humain et inclusion sociale	Ministère de la santé	Manouba	Hôpital polyvalent de capacité 690 lits fixes - Superficie totale : 50 000 m2 - Composantes de l'hôpital : (service de chirurgie et d'urgence, laboratoires, pharmacies, service d'imagerie médicale, service de médecine nucléaire, pôle de pédiatrie, pôle de chirurgie pédiatrique, consultations externes, unité dentaire, espaces de jeux et loisirs, ...)	- 1ère étape : La levée topographique et étude géotechnique réalisées - 2ème étape : En phase d'approbation du programme fonctionnel et technique - 3ème étape : la réalisation du projet (3 ans)	270 MDT	
Création d'un centre de carcinologie dans le district de Tunis	Axe N°3 : Développement humain et inclusion sociale	Le Ministère de la santé	Tunis	Hôpital de capacité 173 lits - Superficie fonctionnelle couverte : 40 000 m2 - Composantes de l'hôpital : (administration, pavillon d'hospitalisation pour les traitements nucléaires, anesthésie et réanimation, consultations externes et dépistage, laboratoire d'analyse, banque de sang, imagerie médicale, pharmacie, pavillon chirurgical, service de radiothérapie, ...)	- 1ère étape : La levée topographique et étude géotechnique réalisées - 2ème étape : En phase d'approbation du programme fonctionnel et technique - 3ème étape : la réalisation du projet (3 ans)	120 MDT	
Création d'un hôpital multidisciplinaire type « A » à Béja	Axe N°3 : Développement humain et inclusion sociale	Le Ministère de la santé	Béja	Hôpital de capacité 368 lits - Superficie fonctionnelle couverte : 38 600 m2	- 1ère étape : Le programme médical	100 MDT	

3.9 Transport et logistique

Logistique

Le projet de réalisation et d'exploitation d'un port en eau profonde dans la région d'Enfidha du gouvernorat de Sousse et un projet de grande ampleur permettant de structurer l'économie nationale à travers l'attraction de l'investissement et la création de 20 milles emplois directs et indirects. Ses principaux objectifs sont d'établir une attraction de l'activité des bateaux sur le plan régional grâce à son emplacement stratégique et une potentielle capacité d'accueil de 0.8 millions unités. Ce projet est en PPP soit une part de 60 % du Public et 40 % du privé sous forme d'équipements et aménagement et terrassement terre-pleins. Le début de construction de la première phase est prévu pour l'année 2019⁸.

L'office de la Marine Marchande et des ports de Tunis (OMMP) a lancé dans le cadre d'un PPP la construction et l'habilitation de la zone logistique de Rades sur une superficie de 47ha. Le projet présente un coût total de 200MDT pour la période 2016-2020. L'objectif étant de participer à la consolidation de la compétitivité des produits tunisiens en réduisant les coûts de transport et le développement du transport multimodal. L'OMMP porte également le projet d'extension du port de Rades par la réalisation des terminaux à conteneurs 8 et 9 afin de répondre aux besoins urgent de l'industrie à l'horizon 2020. Le projet comporte les travaux de dragage, le prolongement du quai numéro 7 de 530 mètres ainsi que l'aménagement et l'habilitation des terre-pleins sur une superficie de 15ha. Ce projet en PPP présente un coût total de 300MDT dont 40 M USD en financement extérieur. Le projet devrait être finalisé en 2015 avec un appel d'offre lancé en 2009. Les échéances ont changé pour l'horizon 2020.

Dans le but de favoriser le développement de la ville de Bizerte le projet de construction du pont de Bizerte va permettre de créer un raccordement fixe avec l'autoroute A4 à travers une route express ce qui va réduire la congestion de la ville. Les travaux affichent un retard d'une année pour commencer en 2020. Le coût total du projet est de 800MD dont la majorité est financée par des crédits de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire a également planifié la construction de 25 ponts sur les 23 gouvernorats afin d'éliminer les coupures des routes et

⁸ Office de la marine marchande et des ports.

améliorer la sécurité routière. Le coût total du projet est de 85MD avec un investissement de 77 MDT sur la période 2016-2021. Il est à noter que les travaux de 14 ponts sont achevés et les travaux de 17 autres ponts ont commencé⁹.

Le ministère de l'industrie, plus précisément l'agence foncière industrielle, en collaboration avec les pôles et les complexes industriels présente aussi un plan d'aménagement de 1315 ha de zones industrielles en assurant une infrastructure de qualité afin d'encourager l'investissement dans les régions de l'intérieur. Le projet présente un coût total de 303MDT dont l'investissement de la période 2016-2020 est de 197 MDT. L'aménagement concerne 66 sites de 22 gouvernorats dans 22 sites qui sont complètement achevés¹⁰.

Message :

- La majorité des projets annoncés dans le plan de développement ne sont pas initiés.
- Un seul projet en collaboration avec les pôles et les complexes industriels affiche un taux d'achèvement de 30%.
- Les projets annoncés dans le plan de développement 2016-2020 auraient un important impact économique sur le pays.
- Rien n'explique le retard d'exécution des projets en question.

Transport

Le projet de l'autoroute reliant Tunis, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa, relevant du Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire a pour objectif de doter le pays d'un système de transport efficace et de qualité pour créer des conditions favorables à une croissance inclusive et un accès équitable aux opportunités. La première phase du projet a commencé avec l'étude de faisabilité sur le tronçon Tunis-Jelma qui a commencé en 2016 avec une exécution en 2019 mobilisant jusqu'à maintenant un budget de 57.2 MDT sur un total de 200MDT pour la période 2016-2020 soit un taux d'achèvement cumulé de 58 %. Dans le cadre du même ministère, le projet d'autoroute Tunis- Kef pour une distance de 100 KM a pour objectif d'intégrer la ville du Kef dans le réseau autoroutier. Le projet présente un budget total de 700MDT dont un investissement 2016-2020 de 25MDT et ne présente qu'une étude préparatoire achevée.

⁹ PAP, 2019, le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire

¹⁰ <http://www.afi.nat.tn>

Dans le cadre du projet d'autoroute reliant la Tunisie à l'Algérie, l'étude de faisabilité sur tout le projet est finalisée. Le premier tronçon reliant Bousalem à Jendouba est finalisé. Pour la suite du projet les travaux devraient commencer en 2018 avec une durée de 36 mois. L'étude de faisabilité sur le second tronçon d'une distance de 80KM a démarré. Le projet a pour objectif de renforcer la liaison entre les pays du Maghreb et assurer les fondements d'une intégration maghrébine.

Le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire s'est aussi engagé à l'aménagement des pistes rurales sur 22 gouvernorats et un total de 1450 pistes. Le projet présente un coût total de 468MDT pour un investissement quinquennal 2016-2010 de 96 MDT. Le taux d'achèvement de ce projet est de l'ordre de 47 % pour un budget utilisé de 43.5 MDT¹¹. Le ministère se charge en outre de la réhabilitation de 500 KM de routes classées sur tout le territoire pour développer le réseau régional. Le coût total du projet est de 284 MDT. Le taux d'achèvement de ce projet est de 69.4 % avec un budget utilisé de 199.990 MDT¹².

Dans le cadre du développement du transport public dans le gouvernorat du Sfax, la société de métro de Sfax relevant du ministère du transport porte le projet du métro de Sfax avec un coût total de 600MDT dont un investissement 2016-2020 de 150MDT. En 2017, la société de métro de Sfax a achevé la mise en place des diverses structures et services, l'instauration des mécanismes de travail de la société du Métro Léger de Sfax, le lancement des appels d'offres du projet. En 2018, les études d'avant-projet sommaires ont commencé.

Le transport ferroviaire sera renforcé par la réouverture de la ligne 11 reliant Sousse à Kasserine pour une longueur de 239 KM. Ce projet devra s'achever en 2026 et vise à promouvoir le transport de voyageurs et de marchandises dans les gouvernorats de Sousse, Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine. L'étude de faisabilité technico-économique du tronçon reliant Kalaâ Sghira –Ain Hzaizia a été réalisée dans le cadre de l'assistance technique avec la banque Européenne d'investissement.

Bénéficiaire d'un financement de 160Millions d'Euro du BERD¹³, la Société Nationale des chemins de Fer Tunisienne a pour mission de renouveler et moderniser la desserte ferroviaire à l'horizon 2040 notamment la ligne 6 Tunis-Kasserine. Le budget total alloué est de 258MDT pour un investissement et une exécution sur la période 2016-2020 à un coût de 152MDT.

Ce projet vise à améliorer les conditions d'exploitation de la ligne 6 et porte sur :

¹¹ RAP, 2019 Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire

¹² Idem

¹³ <https://www.ebrd.com>

- Rectification du tracé de la ligne entre Bir Mcherga et Sers,
- Renouvellement de la voie et du ballast (RVB) sur 135 kilomètres disséminés sur l'ensemble de la ligne,
- Signalisation de onze (11) gares et signalisation de la ligne entre Djebel Djeloud et Gaafour, y compris la rénovation du faisceau des voies des gares,
- Installation d'équipements de signalisation et intégration de certains passages à niveau,
- Confortement des plateformes et renforcement des ouvrages d'art, et
- Construction d'une liaison de transmission sur support en fibres optiques entre Jebel Djeloud et Dahmani et entre Salines et Le Kef.

Le projet est réparti en trois lots. En 2015, le tronçon Bir El Kassa- El Fahs est attribué au marché. Le second lot, le tronçon El Fahs –Sidi Bourouis, est en cours d'exécution avec un taux d'achèvement de 66 %. Le dernier lot, le tronçon Bourouis- Dahman, est achevé.

La construction de la ligne ferroviaire Gabès-Médenine est un projet en PPP qui vise à lier la ville de Médenine au réseau ferroviaire et représente la première phase du projet de la ligne ferroviaire maghrébin rapide liant la Tunisie à la Libye et à l'Algérie. Le projet présente quatre composantes ; création d'une ligne de 75km entre Gabès et Médenine, la réhabilitation du tracé existant et des petits ponts, la création des grands ponts et la création de bâtiments de stations. La mise en œuvre est fixée en 2022.

Le Projet de loi N°15/2018 portant approbation de l'accord de prêt conclu le 21 décembre 2017 entre la République Tunisienne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la contribution d'un financement du projet de doublement et d'électrification de la section Moknine Mahdia (la ligne ferroviaire 22 étalée sur une distance de 25KM et ayant un coût total de 130MD) et un investissement pour la période 2016-2020 de 5MD. L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions de la banlieue du Sahel en allégeant la pression sur le trafic qui augmente de 10 % chaque année.

Sur la période 2016-2018, le ministère du transport a beaucoup investi dans les équipements que dans l'infrastructure qui ne dépasse pas les 24% de la budgétisation totale. Les différents projets annoncés dans le plan ont été retardés à cause de l'absence de financement et la décision prise par le ministère pour étudier l'alternative d'orienter ces projets vers des PPP¹⁴.

¹⁴ Rapport sectoriel du suivi des activités, page 110.

Message :

- Les projets relatifs à la création des autoroutes ainsi que l'aménagement des routes sont à moitié achevés.
- Le ministère du transport a alloué plus de 75% de son budget à l'approvisionnement en équipements.
- Les projets d'infrastructure sont en attente de financement et une orientation en PPP.
- La majorité des projets du transport ferroviaire est arrêtée en phase d'étude de faisabilité malgré l'existence d'un financement auprès des organisations internationales.

Transport								
Projet	Axe	Projet	Ministère	Zone du projet	Présentation du projet	Calendrier de réalisation	Coût	Dépenses réalisées
Renouvellement et modernisation de la desserte ferroviaire Tunis-Kasserine	Axe N°2 : D'une économie à faible coût à un Hub économique	Renouvellement et modernisation de la desserte ferroviaire Tunis-Kasserine	Ministère du transport SNCFT	Tunis-Kasserine	Renouvellement et modernisation de la ligne 6 Tunis-Kasserine	Lot1 : Attribution du marché en 2015. Lot 2 : El tronçon Fahs -Sidi Bouroui 66% achevé Lot 3 : tronçon Bourouis-Dahmani : achevé	258 MDT Investissement 2016-2020 : 152MDT	Non mentionné
Autoroute Tunis-Kairouan-Sidi Bouzid-Kasserine et Gafsa		Autoroute Tunis-Kairouan-Sidi Bouzid- Kasserine et Gafsa	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	Gouvernorats de Tunis, Zaghouane, Kairouan et Sidi Bouzid	Autoroute tronçon Tunis-Jelma 188km	Etude 2016 Réalisation estimée en 2019 : 58%	200 MDT	57MDT
Etendre l'autoroute vers le Kef		Etendre l'autoroute vers le Kef	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	Gouvernorat du Kef	Construction d'une autoroute de 100km	Etude préparatoire achevée	700MDT Investissement 2016-2020 : 25MDT	Non mentionné
Le métro de Sfax		Le métro de Sfax	Ministère du transport	Gouvernorat de Sfax	Ligne de métro de 36.5KM	Etude préparatoire	600MDT	Non mentionné

Aménagement des pistes rurales	Aménagement des pistes rurales	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	22 gouvernorats	Aménagement de 1450km de pistes rurales	Taux d'achèvement 47%	Investissement 2016-2020 : 150MDT	43.5MD
Réouverture de la ligne 11 reliant Soussse à Kasserine (239Km)	Réouverture de la ligne 11 reliant Soussse à Kasserine (239Km)	Ministère du transport	Sous-gouvernorats Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine	Réouverture de la ligne 11 reliant Soussse à Kasserine soit 239KM	Etude faisabilité technique et économique finalisée fin 2018	Investissement 2016-2020 : 371MDT	Non mentionné
Réhabilitation des routes classés	Réhabilitation des routes classés	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	Tout le territoire	Renforcement de 500 KM du réseau.	Taux d'achèvement 69.4%	Investissement 2016-2020 : 284 MDT	151 MDT
La ligne ferroviaire Gabès-Médenine	La ligne ferroviaire Gabès-Médenine	Ministère du transport SNCFT/PPP	Gabès-Médenine	Construction nouvelle ligne ferroviaire	Non amorcé Exécution prévue en2022.	Investissement 2016-2020 : 200MDT	Non mentionné
Autoroute Bousalem-Jendouba	Autoroute Bousalem-Jendouba	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	Jendouba	Réalisation d'une autoroute entre Bousalem et Jendouba	Première tranche Bousalem-Jendouba de 35KM Lancement de l'étude de faisabilité du second tronçon reliant Bousalem à la	Investissement 2016-2020 : 250MDT	Non mentionné

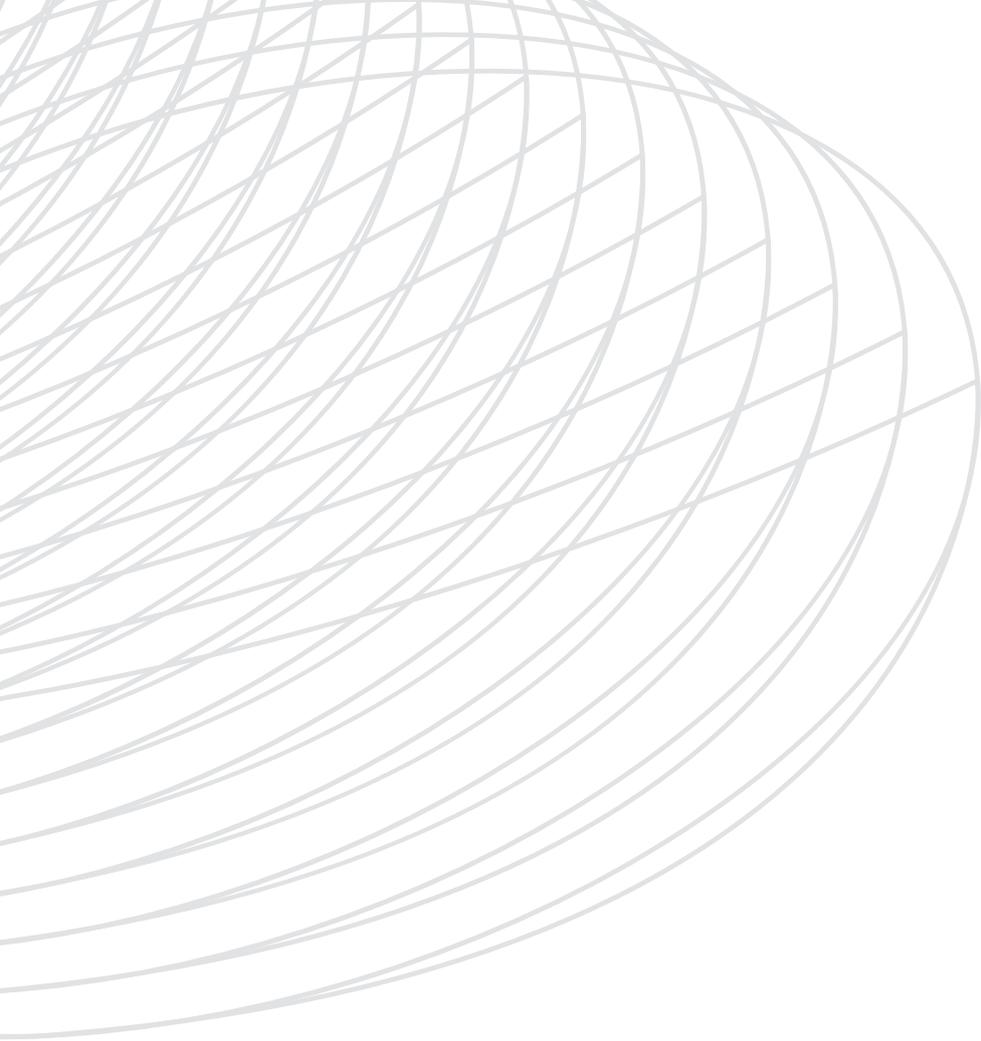
								frontière algérienne (80 KM)		
Doublement de la section Moknine-Mahdia			Doublement de la section Mahdia	Ministère du transport SNCFT/PPP	Gouvernorat de Sousse	Monastir-Mahdia	Doublement de la voie sur 25 KM	Exécution 2019-2020	130MD Investissement 2016-2020 : 5MDT	
Logistique										
Port en eau profonde Enfidha (1^{ère} tranche)	Axe N°2 : D'une économie à faible coût à un Hub économique	Port en eau profonde Enfidha (1 ^{ère} tranche)	Ministère du transport Financement PPP	Gouvernorat de Sousse			Construction du port, des terminaux conteneurs .	Etude détaillée 2016-2017 Début phase 1 : 2019	2200 MDT	Non mentionné
Zone Logistique de Rades		Zone Logistique de Rades	Ministère du transport OMMNPT/PPP	Gouvernorat de Ben Arous			Construction d'une zone logistique de 47ha avec voiries et connexion aux différents réseaux		200MD Investissement 2016-2020 : 200MDT	
Extension du terminal à conteneur N°7 et 8 à Rades		Extension du terminal à conteneur N°7 et 8 à Rades	Ministère du transport OMMNPT/PPP	Gouvernorat de Ben Arous			Travaux de dragage, prolongement du quai de 50mètres, consolidation et aménagement des terres pleines et connexion aux réseaux	Exécution 2016-2020	300MD Investissement 2016-2020 : 300MDT	

Aménagement des zones industrielles		Aménagement des zones industrielles	Ministère de l'industrie	Non mentionné	Aménagement de 1315 ha de zones industrielles		303MD Investissement 2016-2020 : 197MDT
Pont de Bizerte		Pont de Bizerte	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	Gouvernorat de Bizerte	Construction du pont et de 5km de routes ainsi que 4 échangeurs	Démarrage 2020	550MD Investissement 2016-2020 : 90 MDT

Glossaire

- Formation brute de capital fixe (% du PIB), FBCF: La formation brute de capital immobilisé (anciennement appelée investissement intérieur fixe brut) comprend les améliorations des terres (clôtures, fossés, drains, etc.), les usines, la machinerie et les achats d'équipement, la construction de routes, de chemins de fer, etc. y compris les écoles, les bureaux, les hôpitaux, les unités résidentielles privées et les édifices commerciaux et industriels. Selon le système de comptabilité nationale de 1993, les acquisitions nettes de biens de grande valeur font également partie de la formation de capital.
- Balance des paiements :La balance du compte courant est la somme des exportations nettes de biens, de services, de revenus nets et de transferts nets courants.
- Croissance du PIB par habitant (% annuel): Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB par habitant basé sur les devises locales constantes.
- Incremental Capital Output Ratio (ICOR): c'est le rapport entre l'investissement et la croissance, qui est égal à 1 divisé par le produit marginal du capital. Plus l'ICOR est élevé, plus la productivité du capital ou l'efficacité marginale du capital sont faibles.
- Indice de Gini :L'indice de Gini indique dans quelle mesure la répartition des revenus (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte de l'égalité parfaite. Une courbe de Lorenz indique les pourcentages cumulatifs du total des revenus reçus par rapport au nombre cumulatif des bénéficiaires, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice Gini indique l'aire entre la courbe Lorenz et une ligne hypothétique d'égalité absolue en tant que pourcentage de l'aire maximale située sous cette ligne. Le coefficient de Gini est compris entre 0 (égalité parfaite) et 100 (inégalité absolue).
- Inflation : L'inflation telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation reflète les variations du coût d'un panier de biens et services acheté par le consommateur moyen
- Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB): Les investissements étrangers directs sont les rentrées nettes d'investissement pour acquérir une participation durable
- Investissements étrangers directs, entrées nettes (BDP, \$ US courants): Les investissements étrangers directs sont les rentrées nettes d'investissement pour acquérir une participation durable
- NEET: Part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (% de la population des 15-24 ans)

- Nombre d'enfants n'allant pas à l'école: nombre total d'enfants d'âge scolaire du primaire qui ne sont inscrits ni dans des écoles du primaire ni du secondaire.
- Pauvreté extrême: Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,90 par jour (2011 PPA) (% de la population)
- PIB par habitant, (\$ PPA internationaux constants de 2011): PIB par habitant basé sur les taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA). Le PIB en PPA est le produit intérieur brut converti en dollars internationaux courants au moyen des taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA).
- PIB par habitant, (\$ PPA internationaux courants): Le PIB en PPA est le produit intérieur brut converti en dollars internationaux courants au moyen des taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA)
- PIB par habitant: Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année.
- Survie jusqu'à 65 ans, femmes (% de cohorte): La survie jusqu'à 65 ans fait référence au pourcentage d'enfants nouveaux nés de cohorte qui survivraient jusqu'à 65 ans s'ils sont assujettis aux taux de mortalité par âge actuels.
- Survie jusqu'à 65 ans, hommes (% de cohorte): La survie jusqu'à 65 ans fait référence au pourcentage d'enfants nouveaux nés de cohorte qui survivraient jusqu'à 65 ans s'ils sont assujettis aux taux de mortalité par âge actuels.
- Taux de chômage de la population de plus de 15 ans : part de la population active de plus de 15 ans qui est sans emploi mais qui est disponible pour et à la recherche d'un emploi.
- Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes): nombre d'enfants qui décèdent avant d'atteindre l'âge de un an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année donnée
- Taux de mortalité, brut (pour 1 000 personnes): nombre de décès au cours de l'année pour 1 000 personnes et est estimé en milieu d'année
- Taux d'épargne : Épargne brute (% du PIB), L'épargne brute est calculée comme étant le revenu national brut moins la consommation totale plus les transferts nets.
- Taux d'inscription brut par niveau éducatif: Total correspond à la scolarisation totale du niveau éducatif, quel que soit l'âge et exprimé en pourcentage de la population totale de la tranche d'âge d'enseignement



Solidar
سوليدار تونس Tunisie

14 Rue Mohamed el Gharbi manar2, Tunis Tunisie

E-MAIL contact@solidar-tunisie.org

 SolidarTUNISIE  @Solidartn

www.solidar-tunisie.org